



EV SA PL AL CE EE SN S

Candidature Appel à projet Sélection des stratégies



Développement
touristique

PROGRAMMATION
2021 - 2027



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Sommaire

1. Préambule

Une vallée dynamique au coeur d'une nature exceptionnelle p 3

2. Cohérence et pertinence du périmètre

2.1. Contexte général et périmètre de l'espace valléen	p 4
2.1.1. Un territoire ouvert et accessible	p 4
2.1.2. Cartographies	p 5
2.1.3. Géographie et patrimoine naturel	p 6
2.1.4. Histoire	p 7
2.1.5. Démographie	p 7
2.1.6. Économie	p 8
2.2. Une structure de développement territorial qui repose sur l'EPCI	p 11
2.2.1. La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre	p 11
2.2.2. Articulation avec d'autres dispositifs et structures porteuses	p 14
2.3. L'organisation de la gouvernance touristique territoriale	p 16
2.4. Diagnostic touristique du territoire	p 17
2.4.1. La clientèle et la fréquentation	p 17
2.4.2. L'offre d'hébergement	p 18
2.4.3. L'offre d'activité touristique	p 19
2.4.4. Analyse de l'offre	p 27

3. Le cadre de la candidature

3.1. La plus-value du dispositif Espace Valléen	p 28
3.2. La construction du projet	p 28
3.3. L'animation du projet	p 31
3.4. Les modalités d'évaluation du programme	p 32
3.5. Les modalités de gouvernance	p 33

4. La stratégie

4.1. Présentation de la stratégie ciblée	p 35
4.2. Arbre à objectifs	p 36
4.3. Ventilation thématique et financière	p 44

5. Conclusion

6. Annexes





1. Préambule



UNE VALLÉE DYNAMIQUE AU COEUR D'UNE NATURE EXCEPTIONNELLE !

Situé à égale distance des grands pôles de la Haute-Savoie qui sont Annecy, le Léman et le Mont-Blanc, le territoire des Montagnes du Giffre se caractérise par une vallée entourée de sommets montagneux avec comme fil d'Ariane, le torrent du Giffre qui descend toute la vallée et comme point d'orgue le Cirque du Fer à Cheval, joyau du patrimoine naturel du massif alpin.

Les Montagnes du Giffre, on peut y vivre sans y travailler, on peut y travailler sans y vivre, on peut venir les visiter sans y séjourner, on peut y séjourner et visiter les environs, on peut les traverser sans s'y arrêter... cette multitude de possibilités font du territoire un bassin de vie dynamique qui doit aussi se réinventer en permanence pour faire face au mieux et de manière durable aux grands enjeux d'avenir que sont la mobilité, l'urbanisme, le maintien des services et productions locales, le logement...

Les Montagnes du Giffre, un espace Valléen ?

L'économie du territoire s'articule principalement autour de l'activité touristique. L'enjeu pour les Montagnes du Giffre est de préserver cette économie en l'inscrivant de manière durable dans son écosystème.

Au vu de l'organisation territoriale actuelle, de l'élaboration du projet d'attractivité touristique travaillé avec les acteurs locaux depuis 2019 et validé début 2021, il a semblé évident que le périmètre de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre soit celui de la candidature, pour s'inscrire en tant qu'Espace Valléen. La démarche sera d'autant renforcée par les démarches des territoires limitrophes : candidature du territoire de Cluses Arve et Montagnes et renouvellement de candidature de la Communauté de Communes du Haut-Chablais.

REGARDS CROISÉS

L'entrée de nos deux territoires dans le dispositif Espace Valléen sera gage de concertation et de réussites en faveur d'une ambition partagée de développement territoriale"

Stéphane BOUVET,
Président de la Communauté de Communes
des Montagnes du Giffre

Jean-Philippe MAS,
Président de la Communauté de Communes
Cluses Arve et Montagnes

2. Cohérence et pertinence du périmètre



2.1. CONTEXTE GÉNÉRAL ET PÉRIMÈTRE DE L'ESPACE VALLÉEN

— 2.1.1. Un territoire ouvert et accessible



Le territoire des Montagnes du Giffre bénéficie d'une localisation enviable et d'une accessibilité aisée, au cœur de la Haute-Savoie, entre Annecy, le Léman, Genève et Chamonix.

- L'aéroport de Genève Cointrin est à moins d'une heure et celui de Lyon Saint Exupéry à moins de deux heures par voie autoroutière
- En voiture : l'entrée du territoire est à 20mn de l'autoroute de Cluses, située à la croisée des axes A40 et A41 : Paris, Lyon, Genève, Milan. À 1 heure d'Annecy, 2 heures de Lyon et Grenoble et 6 heures 30 de Paris
- Par le train : TGV gares d'Annecy, Annemasse, Cluses
- Par le bus : Plusieurs lignes de bus desservent le territoire depuis la gare de Cluses notamment.

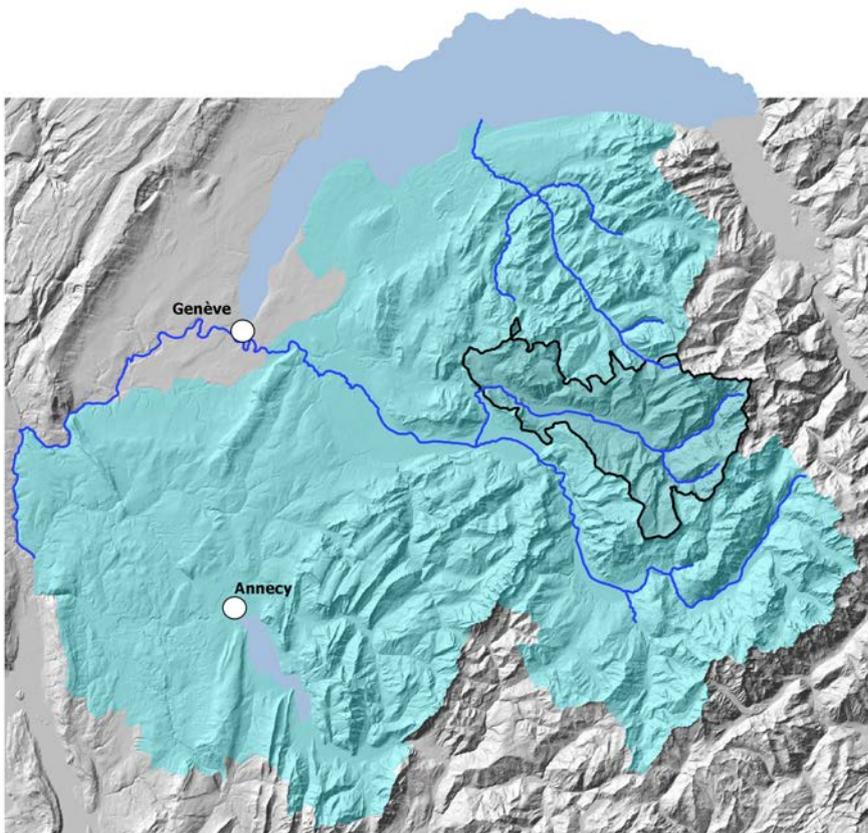
Cette position stratégique permet, surtout en été, de rayonner facilement à partir des Montagnes du Giffre vers les grands pôles d'intérêt touristique de proximité : vallée de Chamonix, massif des Aravis, Chablais, Léman, Genève, Annecy...

3 accès/3 portes s'ouvrent sur le territoire :

- Le col de Châtillon, basculant sur la Vallée de l'Arve
- La route des Gets, au nord de Taninges, rejoignant le Chablais et la station des Gets puis Morzine
- La départementale coté Mieussy donnant accès à Saint Jeoire, Marignier et plus loin Annemasse

Le territoire est par ailleurs traversé par la Route des Grandes Alpes et permet d'accéder aux stations des Gets, de Morzine et d'Avoriaz.

— 2.1.2 Cartographies



— 2.1.3. Géographie et patrimoine naturel

Comme de nombreux territoires des Alpes, celui des Montagnes du Giffre présente une grande diversité de paysages remarquables grâce à des étages d'altitude variés qui vont de 600 à 3000 mètres d'altitude. Cette richesse environnementale est l'atout majeur du territoire car elle permet d'en faire un paradis des activités de pleine nature.

Une nature sanctuarisée par des mesures de protection environnementales

La richesse géologique et la diversité des écosystèmes en place ont généré différentes mesures de protection des espaces naturels. En effet le territoire des Montagnes du Giffre abrite une grande partie de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy et 3 sites Natura 2000



La Réserve Naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy a été créée en 1977.

En abritant forêts, pelouses alpines, falaises, lapiaz et glaciers, elle offre un fort potentiel d'accueil pour une grande variété d'espèces animales et végétales.

La Réserve Naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy s'insère dans un réseau de 5 réserves naturelles qui forment un ensemble protégé de 15 500 ha, entre les vallées du Giffre à Sixt-Fer-à-Cheval et de l'Arve à Chamonix.

- **superficie globale : 9 000 ha, 5ème plus vaste réserve naturelle de France métropolitaine**
- **altitudes : 830 à 3 100 m**



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels identifiés au sein de l'Union Européenne, pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et des habitats naturels qu'ils abritent.

Son objectif est d'assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable de ces milieux naturels et de ces espèces reconnus d'intérêt européen.

L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité.

3 SITES NATURA 2000 dans les Montagnes du Giffre :

- **Roc D'Enfer**
- **Haut-Giffre**
- **Plateau de Loëx**

Le massif du Giffre (également appelé "Haut Faucigny", en englobant la haute-vallée de l'Arve) correspond à la partie supérieure de la vallée parcourue par le torrent le Giffre.

Massif constitutif des Préalpes du Nord, il se rattache aux massifs subalpins des Bornes tout en se poursuivant vers le nord-est, en Suisse, jusqu'au massif des Dents du Midi.

Passée la commune de Taninges, qui s'ouvre vers les cols de Châtillon et des Gets, la vallée est sans issue. Elle vient en effet buter contre les hautes parois du Cirque du Fer à Cheval, ultimes remparts avant la vallée de Chamonix et au nord contre les massifs des Dents Blanches et du Ruan, massifs frontaliers avec la Suisse.

Le Giffre, torrent qui parcourt le fond de la vallée à laquelle il a donné son nom, est un torrent impétueux long de 32 kilomètres, au cours non régulé dans sa partie supérieure, (entre le Cirque du Fer à Cheval et Mieussy). Son nom, d'origine Burgonde, signifie "grandes eaux". Il est vrai que ce torrent au régime nival, dont les eaux prennent naissance avec les cascades du Cirque du Fer à Cheval et du glacier du Ruan d'une part et du Cirque des Fonts d'autre part, connaît des crues assez spectaculaires qui autrefois inondaient les villages limitrophes ainsi que la plaine de Vallon à Samoëns.

— 2.1.4. Histoire

Un passé riche source de cohésion

La Vallée du Giffre a été façonnée aux temps des glaciers. La vallée en forme de U, rendue inhospitalière par les débordements réguliers du Giffre était marécageuse est délaissée durant des siècles au profit des côteaux ensoleillés. La plaine a quant à elle été exploitée l'été pour les fenaisons. Une histoire agricole et paysanne riche qui se remarque et qui s'apprécie encore aujourd'hui au travers de l'habitat traditionnel savoyard et d'un savoir-faire paysan transmis aux générations actuelles.

La Vallée du Giffre sera durant des siècles la propriété de la famille de Faucigny, dont le château implanté à Châtillon-sur-Cluses se laisse deviner au travers des ruines qui dominent la commune.

Riche de plus de 700 ans d'histoire monacale, le territoire ne compte pas moins de deux monastères tous deux fondés par des membres de la famille de Faucigny.

Dès 1144, l'Abbaye de Sixt Fer à Cheval s'implantera et marquera un point de départ à l'histoire monastique de la Vallée du Giffre. Et c'est en 1291 que la Chartreuse de Mélan, monastère de femmes dédié à St Bruno, aujourd'hui domaine départemental de la Haute Savoie, prendra une place à part dans le paysage de Taninges. Ces deux monastères fonderont sans conteste les bases d'une civilisation agropastorale jalonnant encore aujourd'hui une vallée touristique, agricole et attractive pour la population contemporaine.



La Vallée du Giffre connaît un premier âge d'or touristique dès le milieu du XIXème siècle, dont l'apogée correspond à l'extension de la ligne de train Genève-Sixt en 1925.

A cette époque le tourisme est surtout axé sur la saison estivale, la pratique de la montagne et de ces bienfaits.

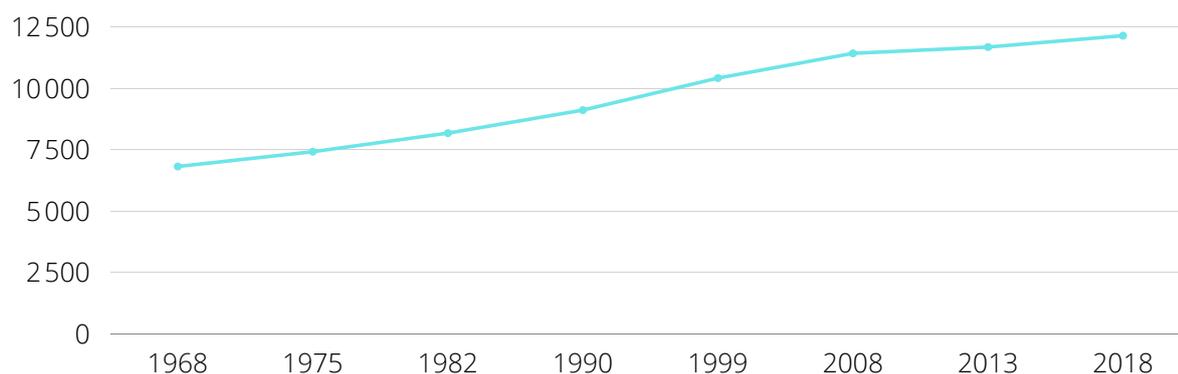
La suppression de la ligne intervient pendant la période de développement du tourisme hivernal et la création des domaines skiables.

— 2.1.5. Démographie

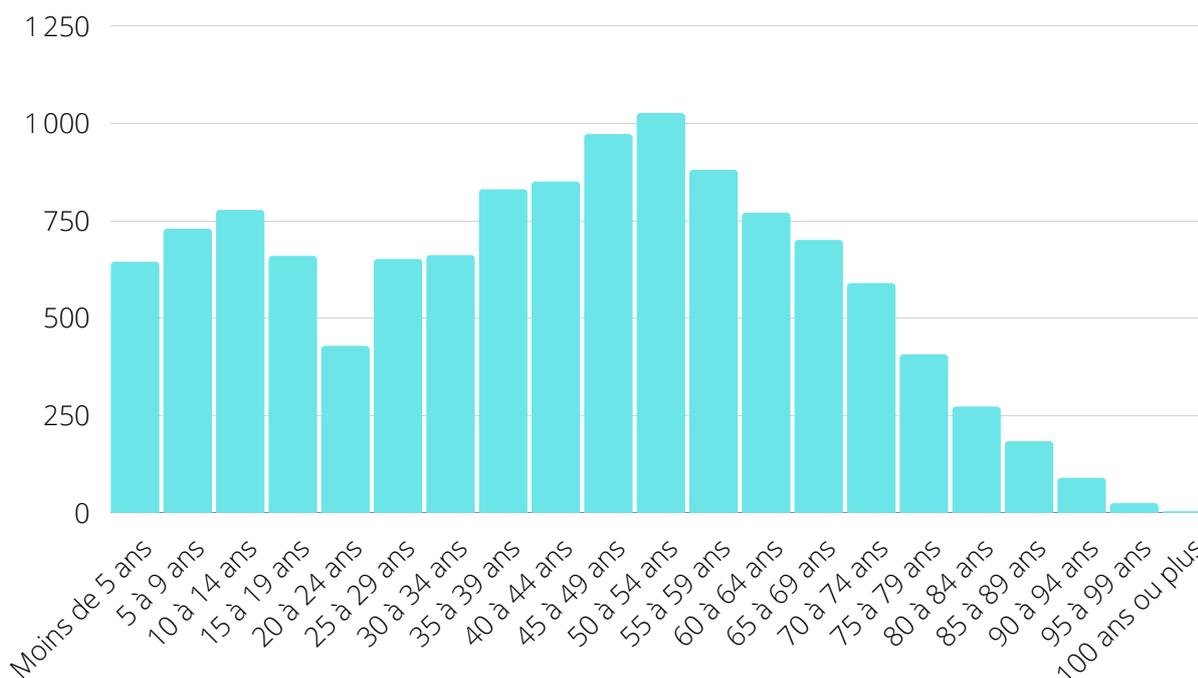


	Montagnes du Giffre	Haute-Savoie
Population totale	12 145	816 699
Variation de population	0,8 %	1,2 %
Nombre de ménages	5 362	360 945

Evolution de la population de 1968 à 2018 (source INSEE)



Pyramide des âges (source INSEE)



L'évolution de sa population a connu récemment un ralentissement (+0,3%/an entre 2007 et 2012), comparée à la moyenne haut-savoyarde (+1,4%/an). Si, de 1968 à 2008, la population du territoire a crû plus rapidement, la croissance de la population s'est légèrement freinée à partir de 2010.

L'ensemble de la population vieillit. En effet, sur l'ensemble du territoire, la population âgée de moins de 45 ans baisse, quand elle progresse au niveau départemental.

L'Insee, à partir des données 2010, prévoyait à l'horizon 2040, une augmentation significative de la population. Cette prévision semble aujourd'hui à modérer au vu de la stagnation de la croissance. Ces enjeux démographiques ne sont pas sans conséquences sur le maintien et le développement de l'offre de services, d'équipements et d'habitat.

— 2.1.6. Économie

Sur le plan économique, le dynamisme du territoire n'est plus à démontrer. Si la Vallée du Giffre bénéficie du dynamisme de la Vallée de l'Arve et du Genevois, elle a su développer une offre d'emploi très importante dans le secteur touristique.

Le taux de chômage s'établit à 4,5 % chez les 15-64 ans avec un taux d'activité de plus de 77 %.

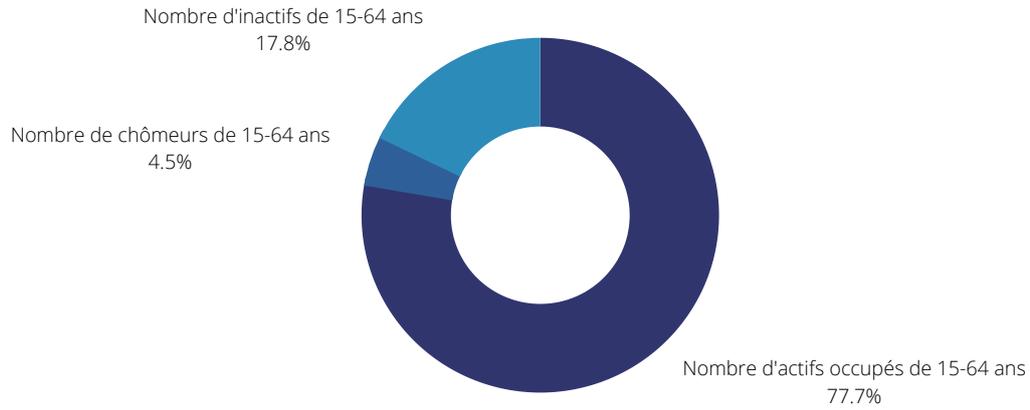
On dénombre 6 312 actifs ayant un emploi résidant sur le territoire.

La Vallée du Giffre est un des secteurs touristiques les plus dynamiques du département de la Haute-Savoie avec près de 65% de résidences secondaires.

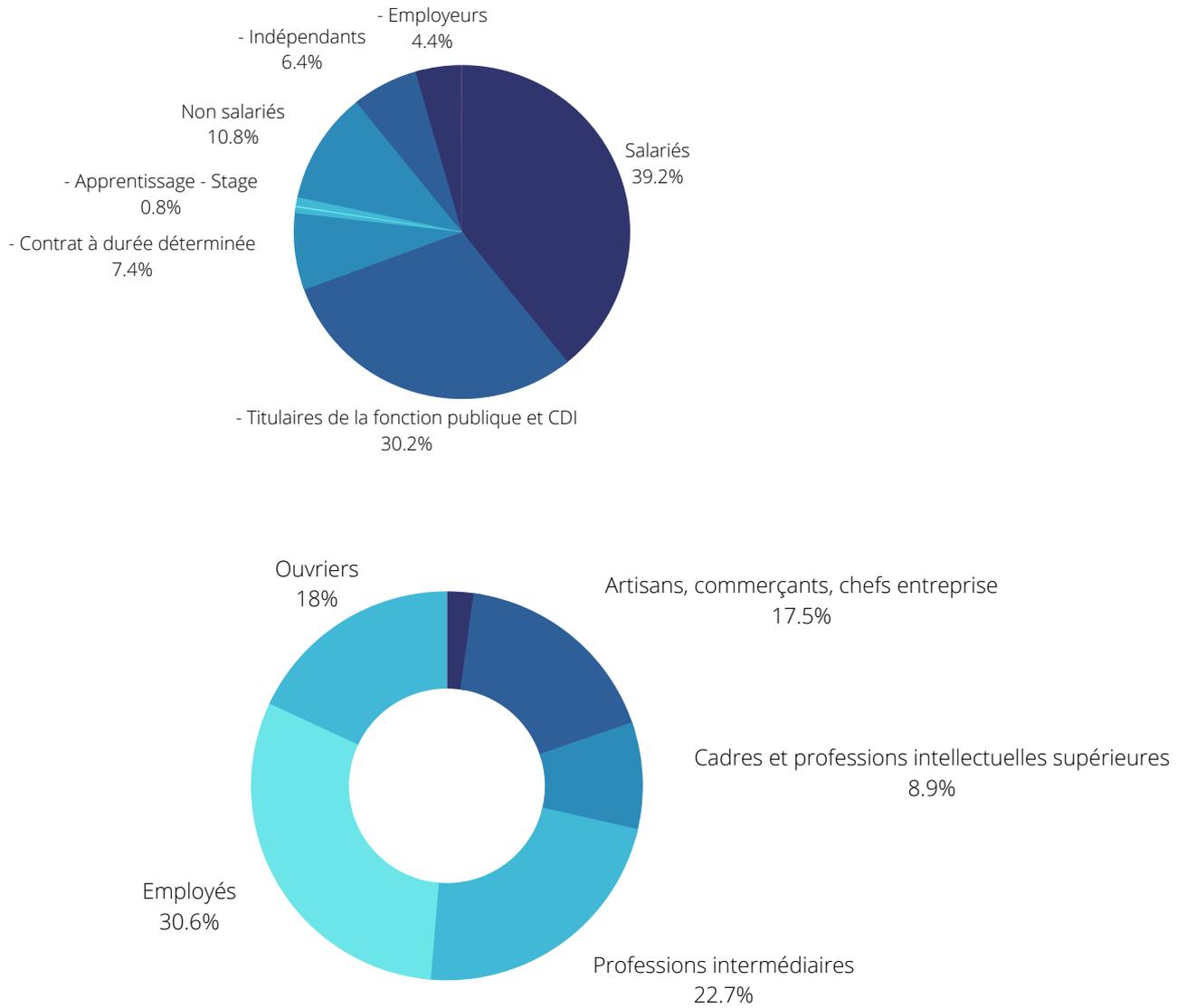
L'activité agricole, dominée par le pastoralisme, est encadrée par un plan pastoral territorial dont le programme d'actions vise à préserver le dynamisme agro-pastoral spécifique au territoire.

L'emploi

Répartition de la population en âge de travailler (source INSEE)



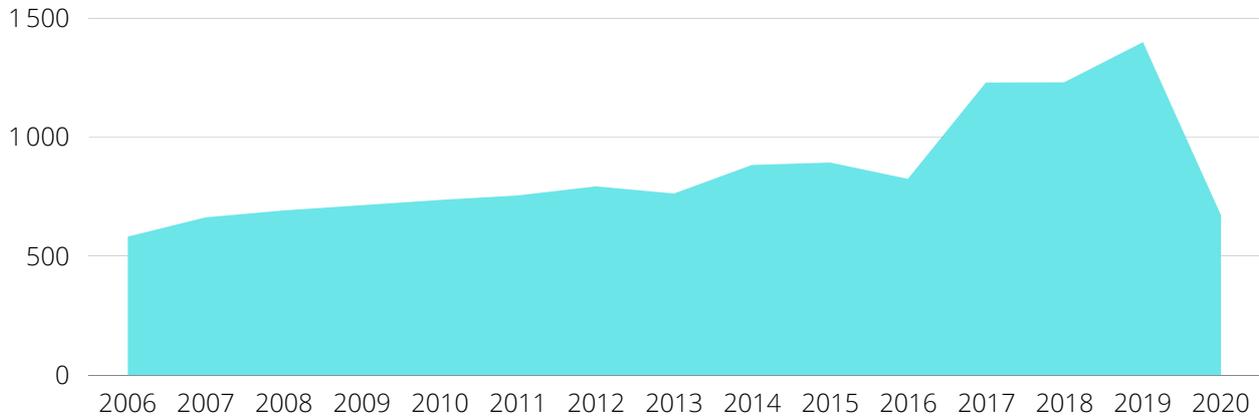
Statut et condition d'emploi des SALARIÉS de 15 ans ou plus (source INSEE)



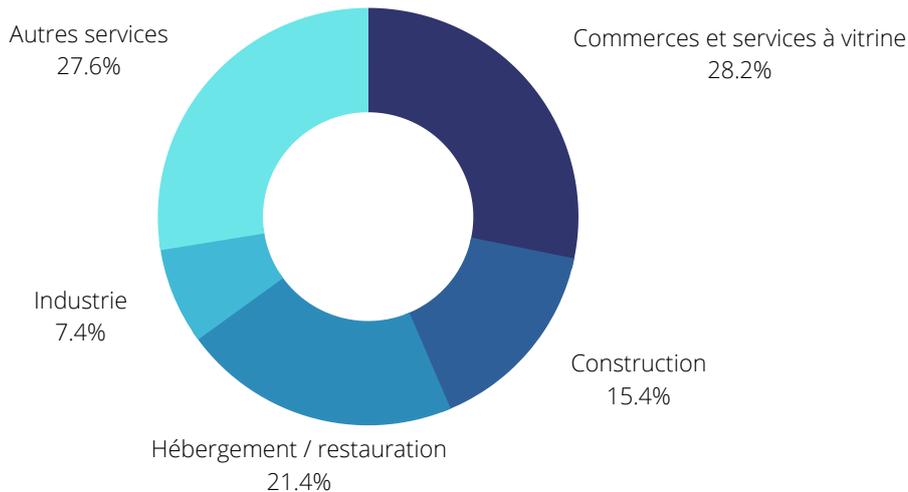
L'emploi dans le secteur touristique sur le territoire

Le territoire comptait 1 392 emplois dans le secteur du tourisme en 2019 (année référence avant COVID)

Evolution de l'emploi dans le secteur du tourisme de 2006 à 2020 (source ACOSS)



Le territoire compte 1262 établissements actifs dont 166 dans le domaine du tourisme (source ACOSS)



Les retombées économiques sur le territoire

122 190 431 €

**Retombées économiques des séjours hiver 2019-2020
(source G2A)**



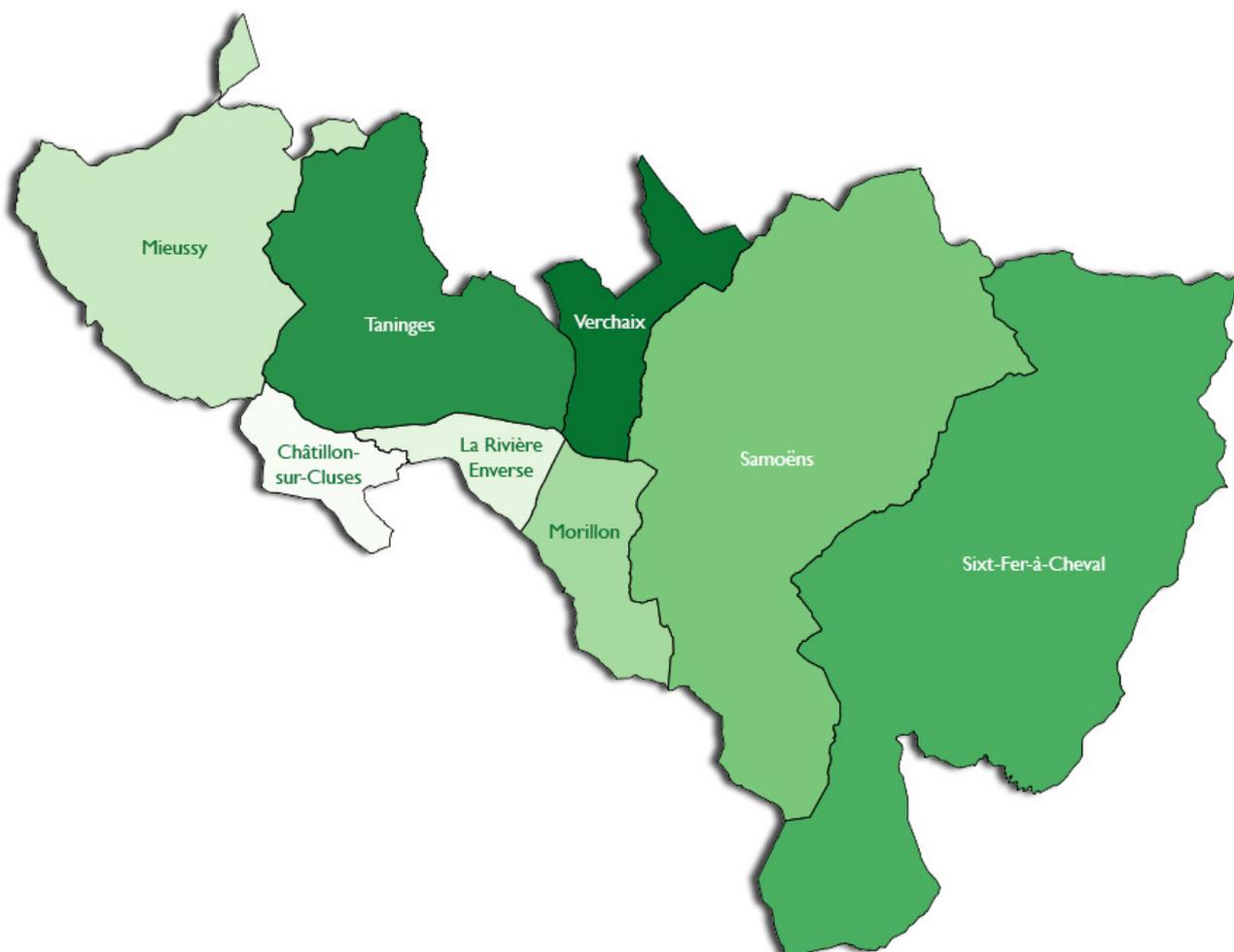
2.2. UNE STRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL QUI REPOSE SUR L'EPCI

2.2.1. La Communauté de communes des Montagnes du Giffre

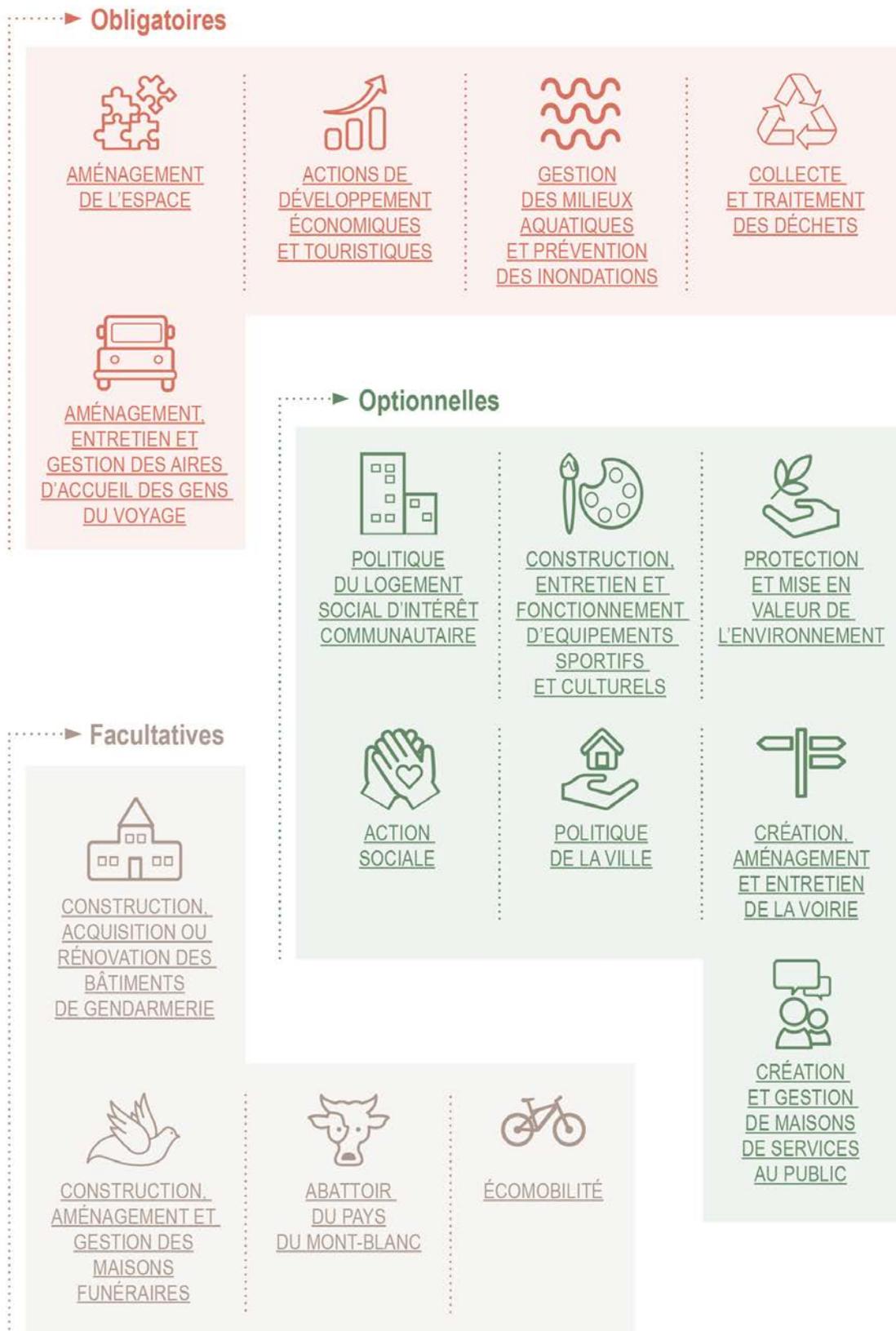
La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) a été créée le 1er janvier 2013.

L'EPCI regroupe huit communes : Châtillon sur Cluses, La Rivière Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix. Réparti sur 35 100 hectares, le territoire de la CCMG compte 12 145 habitants avec une densité de population de 34,6 habitants au km²

Antérieurement à la création de la Communauté de Communes plusieurs syndicats existaient et avaient permis d'initier du travail collaboratif entre les communes du bassin de vie.



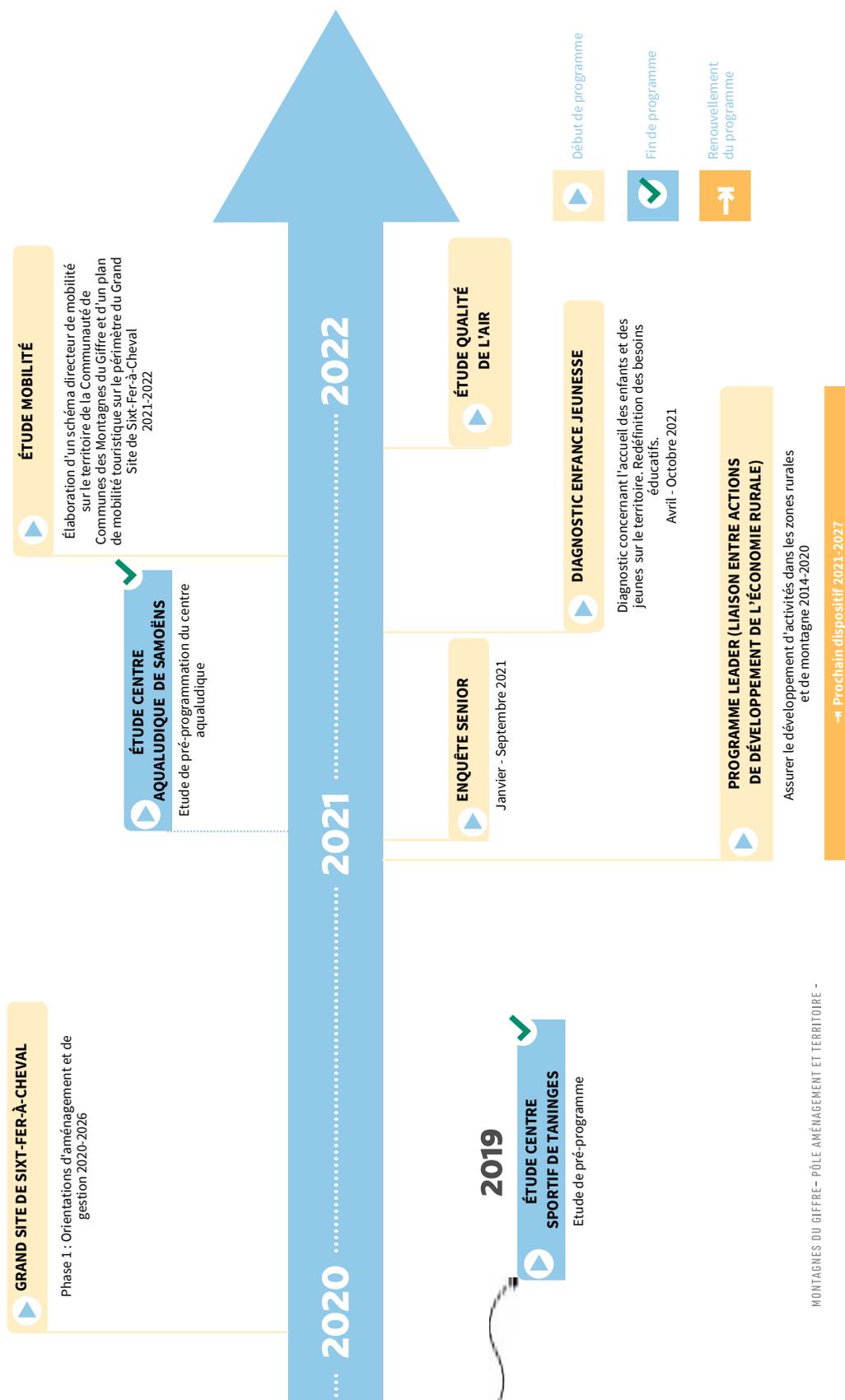
Les compétences de l'EPCI



De nombreux projets et études sont en cours sur le territoire

Études à caractère structurant pour définir les projets du territoire

Études, AMI, enquêtes, Schéma de développement



2.2.2. Articulation avec d'autres dispositifs et structures porteuses

Entre le territoire et d'autres acteurs ou partenaires :

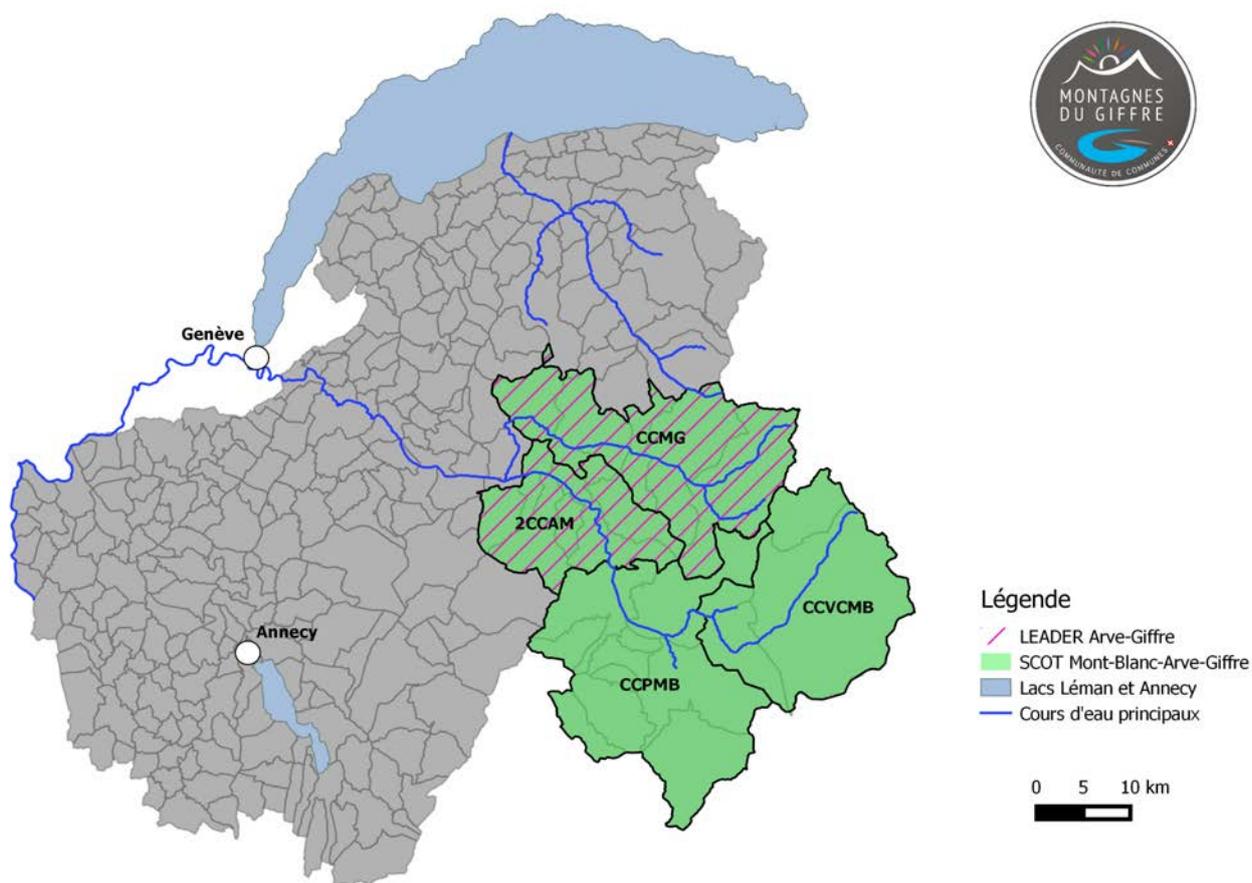
- **Le programme Leader Arve Giffre**

C'est un dispositif européen visant à soutenir financièrement des projets innovants en milieu rural qui répondent à la stratégie de développement du territoire. La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes portent conjointement le dispositif qui s'articule autour d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions sur les thématiques suivantes : les circuits courts alimentaires, le commerce de proximité, le tourisme d'affaires et de proximité la filière bois local.

- **Le SCOT Mont Blanc Arve Giffre**

Le Schéma de Cohérence Territoriale Mont-Blanc Arve Giffre, outil de planification des grandes orientations d'aménagement et de développement se compose de 32 communes représentant 114 897 habitants (populations légales 2016 applicables au 1er janvier 2019).

Il regroupe quatre communautés de communes : la CC Cluses Arve et Montagnes, la CC des Montagnes du Giffre, la CC Communes du Pays du Mont Blanc et la CC de la Vallée de Chamonix Mont Blanc.



- **Le Contrat Ambition Région signé avec la Région Auvergne Rhône-Alpes**

- **Les contrats signés avec le Conseil Départemental de Haute Savoie** notamment le Plan Pastoral Territorial, le Schéma directeur de la randonnée, le contrat territorial d'Espace Naturel Sensible Alluvial.



Entre le territoire et l'État ou ses agences :

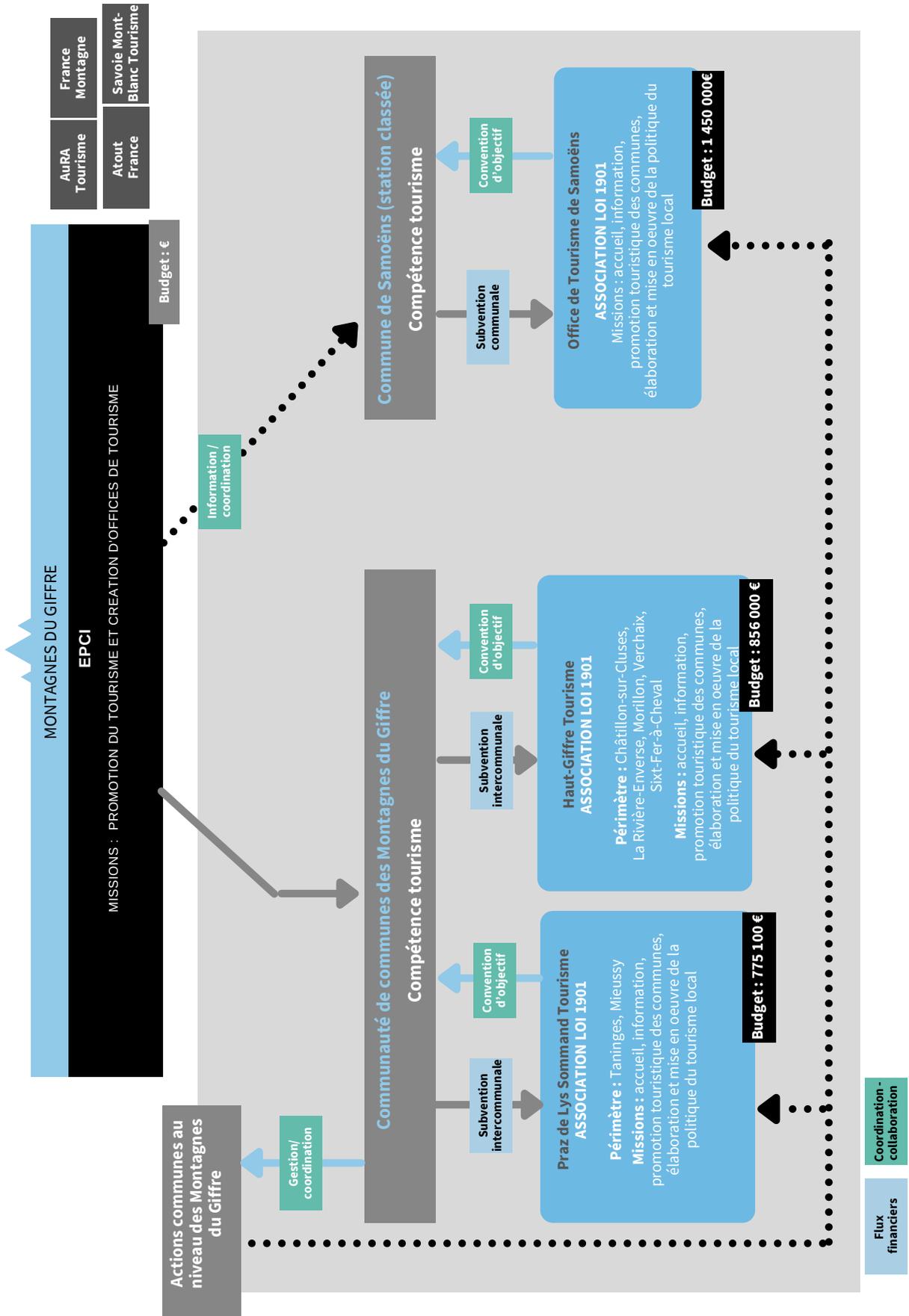
L'EPCI et/ou ses communes membres sont engagées en interne dans les dispositifs suivants :

- **Le programme "Petites Villes de demain"** engagé sur la commune de Taninges,
- **Les conventions pour le logement des travailleurs saisonniers** signées avec les communes de Samoëns et Taninges et en attente de signature pour les communes de Mieussy, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix,
- **Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Arve en lien avec le SM3A,**
- La réalisation des opérations inscrites au **schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025,**
- **Les mesures et projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)** impliquant l'intercommunalité,
- **Le SAGE de l'Arve, le contrat de bassin versant de l'Arve et les contrats territoriaux de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse** dont Arve Pure notamment
- **Les contrats signés avec l'ADEME,** par les communes ou l'intercommunalité
- **La convention territoriale globale signée avec la CAF,**
- **La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi,**
- **Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD),**
- **La Charte d'Engagement Nouveau Réseau de Proximité signée avec la DDFIP,**
- **Le Contrat Local de Santé (CLS) en projet avec l'Agence Régionale de Santé** (projet maison de santé pluridisciplinaire)

En outre, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre prévoit de signer **Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)** avec l'État. Ce dispositif contractuel a pour finalité d'accompagner le territoire dans les domaines des transitions écologique, de la démographique, du numérique et dans le secteur économique.



2.3. L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE TERRITORIALE





2.4. DIAGNOSTIC TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

— 2.4.1. La clientèle et la fréquentation touristique

Même si l'hiver représente l'essentiel des nuitées et du chiffre d'affaires des établissements, le territoire bénéficie d'une double saisonnalité qui permet aux hébergements d'avoir un taux d'occupation annuel relativement élevé.

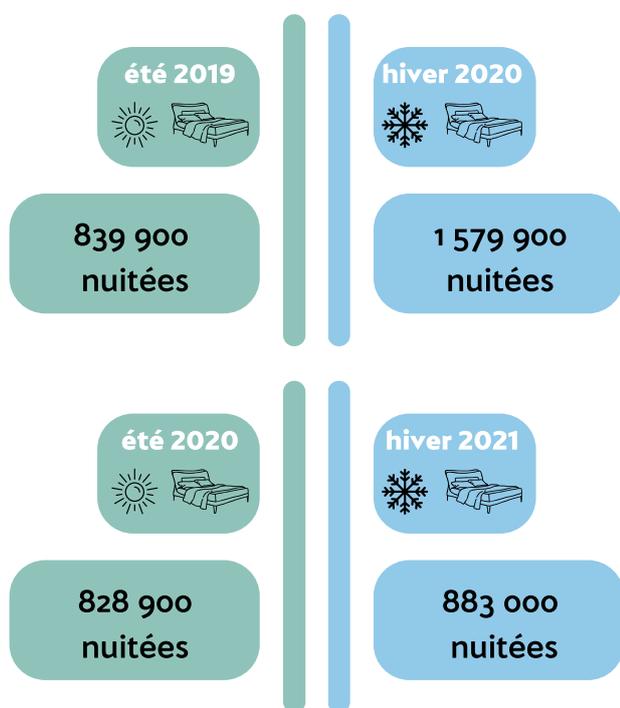
La clientèle française est largement prédominante sur le territoire, notamment en été.

La clientèle étrangère est évaluée en 2017 à Samoëns à 13,6% l'été et à 33,10% l'hiver (source G2A - lits marchands).

Les clientèles anglaises, belges et suisses sont traditionnellement les plus représentées l'hiver. En été la clientèle néerlandaise est également bien présente.

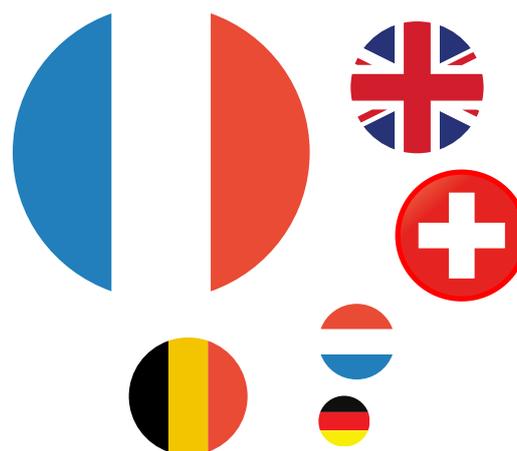
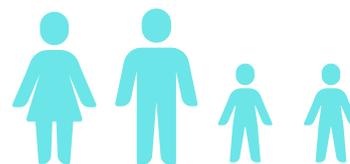
L'ouverture du Club Med en Décembre 2017 à Samoëns a permis la venue de nouvelles clientèles étrangères sur le territoire (Brésil, Turquie, Israël...).

Données de fréquentation été 2019 et 2020 (hiver 2019-2020 fermeture anticipée et hiver 2020-2021 non ouverture des domaines skiabiles)
(Source G2A)



Profil type des clientèles
(Source offices de tourisme)

Une clientèle majoritairement familiale surtout en saison estivale avec enfants entre 3 et 15 ans.





— 2.4.2. L'offre d'hébergement

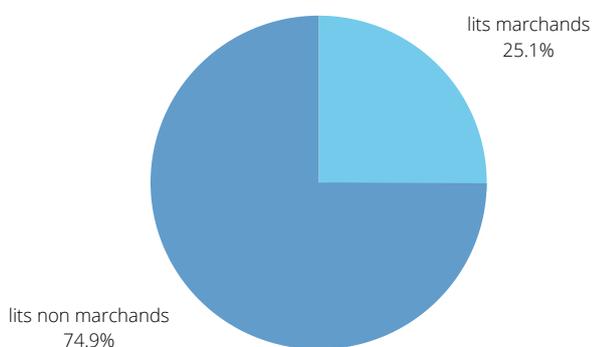
Le parc d'hébergement touristique des Montagnes du Giffre est marqué par :

- Une très forte prédominance des lits non marchands (environ 75%)
- Une faiblesse des lits hoteliers
- Une forte présence des lits en villages de vacances et en résidences touristiques

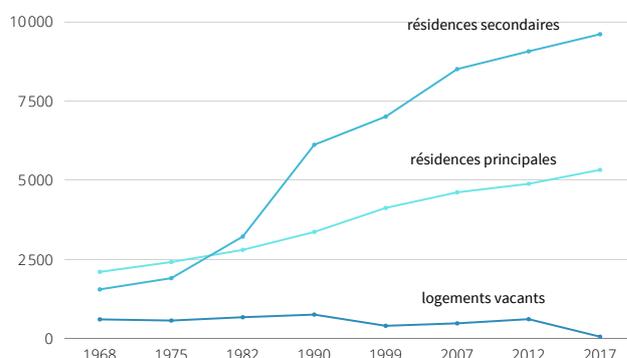
La majeure partie des hébergements touristiques est localisée en station Sommand (Mieussy), Praz de Lys (Taninges), Les Esserts (Morillon), Samoëns 1600 ; ou dans les villages ayant un accès direct aux domaines skiables : Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval.

Le territoire compte 64 135 lits touristiques (marchands et non marchands).

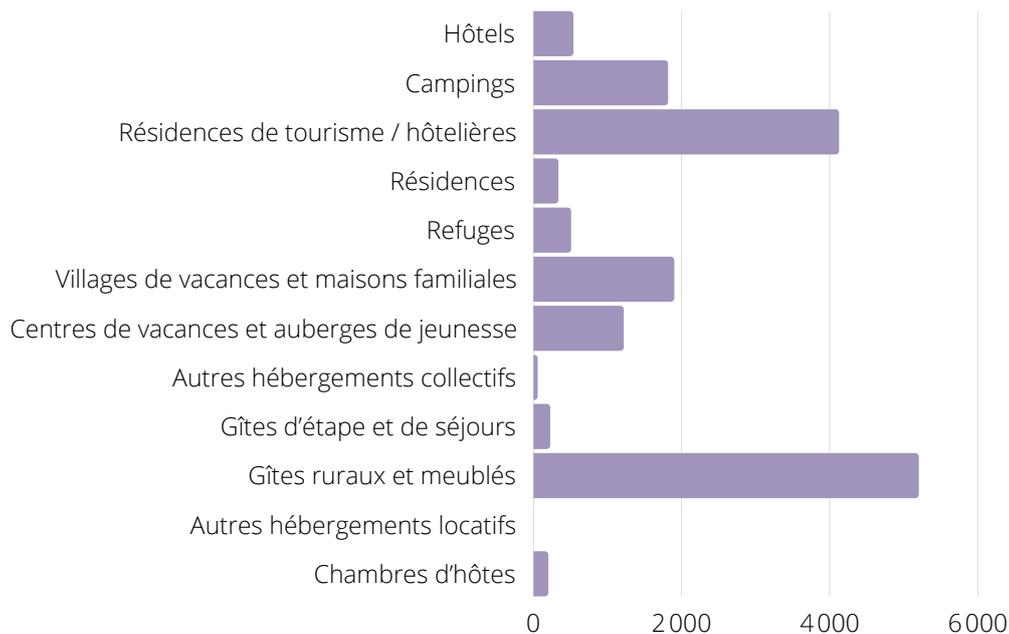
Répartition lits marchands et non marchands



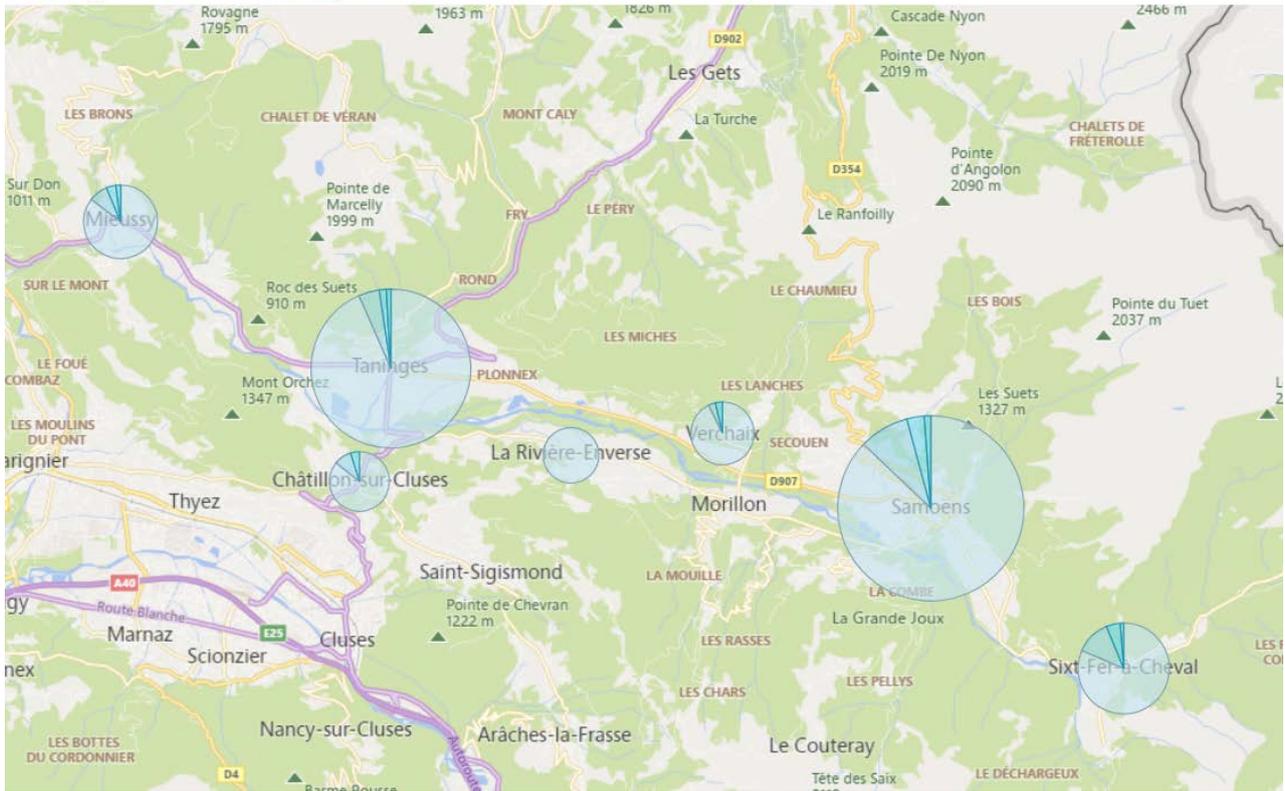
Evolution du type de résidence sur le territoire (source INSEE)



Répartition lits marchands



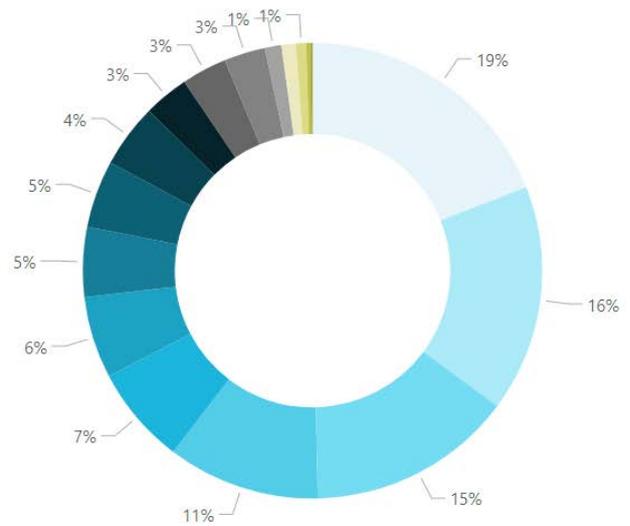
● Hébergement collectif ● Hébergement locatif ● Hôtellerie ● Hôtellerie de plein air



— 2.4.3. L'offre d'activité touristique

Proportion des différents équipements et activités

- Activités et parcours pédestres
- Activités et parcours de type nordique et ski de randonnée
- Activités et parcours de type alpin
- Activités et parcours cyclotouristiques
- Activités et zones ludiques hiver
- Eau/plage/aquatique
- Escalade indoor outdoor
- Sports aériens
- Sports divers, de balle et sports mécaniques
- Loisirs récréatifs
- Sports équestres
- Forme et bien-être
- Pêche
- Loisirs culturels
- Routes touristiques
- Divertissement
- Golf



La glisse et les activités neige

L'offre hivernale s'articule principalement autour de la pratique des sports de glisse.

Dans le domaine du ski, le territoire offre 310 kilomètres de pistes de ski alpin (265 km sur le domaine du Grand Massif et 54 km sur le domaine Praz de Lys/Sommand) et possède des sites de ski nordique majeurs dans le département : Praz Lys Sommand et le domaine du Haut Giffre (Morillon-Samoëns-Sixt-Fer-à-Cheval et Joux Plane).



Praz de Lys Sommand - Domaine alpin



- 23 remontées mécaniques (15 téléskis et 6 télésièges et 2 tapis couverts)
- 55 kms de pistes
- 2 secteurs débutants
- 1 snowpark et 3 boarders cross

Nombre de journées skieurs (source G2A)

- Hiver 2018-2019 : 331 808
- Hiver 2019-2020 : 336 803 (fermeture anticipée)
- Hiver 2020-2021 : 0 (domaine fermé)



Grand Massif - Domaine alpin



Pour la partie Domaine skiable du Giffre :

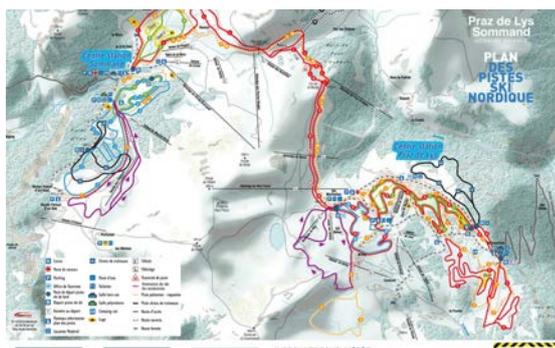
- 15 remontées mécaniques sur Samoëns et 22 pistes
- 9 remontées mécaniques sur Morillon donnant accès à 17 pistes
- 4 remontées mécaniques sur Sixt-Fer-à-Cheval et 11 pistes

Au total **sur tout le domaine du Grand Massif** (avec Faline et Les Carroz) : 71 remontées mécaniques, 265 km de pistes balisées

Nombre de journées skieurs Domaine Skiable du Giffre (source G2A)

- Hiver 2018-2019 : 862 514
- Hiver 2019-2020 : 748 810 (fermeture anticipée)
- Hiver 2020-2021 : 0 (domaine fermé)

Praz de Lys Sommand - Domaine nordique



- 60 Km de pistes balisées entre Praz-de-Lys et Sommand, reliées par le Col de la Ramaz.
- 3 pistes vertes, 1 piste bleue, 3 pistes rouges et 2 pistes noires.
- 30 Km de pistes damées pour piétons et raquettes et 10 Km (2x5 Km) de pistes pour chiens de traîneau.

Nombre de journées skieurs (source SPL La Ramaz)

- Hiver 2018-2019 : 40 137
- Hiver 2019-2020 : 37 214 (fermeture anticipée)
- Hiver 2020-2021 : 64 786

Domaine nordique du Haut Giffre



- Joux Plane : 3 pistes vertes, 2 pistes bleues et 2 pistes rouges
- Vallée : 4 pistes vertes, 2 pistes bleues et 2 pistes rouges de liaison
- Cirque du Fer à Cheval : 1 piste verte et 3 pistes bleues
- 15 promenades hivernales balisées sur les 3 secteurs, à parcourir à pied ou en raquettes.

Nombre de journées skieurs (source SIVHG)

- Hiver 2018-2019 : 11 399
- Hiver 2019-2020 : 7 995 (fermeture anticipée)
- Hiver 2020-2021 : 30 446



Le ski de randonnée est en plein développement et afin d'encadrer et sécuriser la pratique, les domaines skiables ont ouvert des pistes dédiées à cette activité depuis 2019.

D'autres offres "hors ski" émergent depuis ces dernières années notamment la pratique du Fat Bike, le Paret, le Air Board... La crise sanitaire et la fermeture des remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021 ont accentué ce phénomène.

La géographie du territoire, et notamment l'amplitude des altitudes, permet d'avoir une offre étoffée et variée entre la vallée et les stations plateaux.



Un patrimoine naturel exceptionnel, paradis des activités de pleine nature

Balades et randonnées

Les 650 kilomètres de sentiers balisés, au cœur d'un patrimoine naturel riche et sauvage, offrent une diversité de sorties, de la balade familiale à la randonnée sportive sur un ou plusieurs jours.

Les très nombreux sommets qui entourent la vallée, certains à plus de 3 000 mètres d'altitude, ainsi l'exceptionnelle diversité de sa faune et de sa flore en font l'un des plus riches secteurs de randonnée de la Haute-Savoie

À la journée ou sur plusieurs jours grâce aux 10 refuges présents, les visiteurs peuvent parcourir les nombreux sentiers balisés entourés de promontoires permettant d'admirer les panoramas sur la chaîne du Mont-Blanc et le lac Léman.

Le territoire est traversé par les GR5 et 96 et le GRP Tour des Dents Blanches

Le cirque du Fer-à-Cheval, point d'orgue du patrimoine naturel des Montagnes du Giffre

Avec plus de 300 000 visiteurs par an, le Cirque du Fer-à-Cheval est un des hauts lieux touristiques du département de la Haute-Savoie.

Plus grand cirque montagnard de l'arc alpin, il est un des marqueurs identitaires du territoire. C'est un site grandiose qui participe à l'attractivité du territoire, surtout durant la saison d'été.

Comme tout site naturel il convient de le préserver et de le protéger, il fait aujourd'hui, avec d'autres sites classés situés sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Gorges des Tines, Cascade du Rouget, Cascade de Sales...), l'objet d'une démarche de labellisation "Grand Site de France". Cette démarche multipartenariale (commune, département, état) a pour ambition de protéger durablement les paysages et les patrimoines dans toutes leurs dimensions, en intégrant tous les acteurs du territoire.



Le vélo sous toutes ses formes

La pratique du vélo dans les Montagnes du Giffre est variée et toutes les pratiques sont possibles : vélo de route, VTT, VTTAE, enduro...

Les Montagnes du Giffre séduisent déjà de nombreux cyclistes, avec la pratique du cyclotourisme en fond de vallée, la montée des grands cols de la Ramaz et de Joux Plane (régulièrement empruntés par le Tour de France) et des montées remarquables notamment celle aux Saix ou aux Esserts.

Le territoire dispose de plus de 400 Km de sentiers VTT balisés, avec 31 boucles de tous niveaux, 1000m de dénivelé possible en VTT descendant sur le secteur Samoëns-Morillon, avec des itinéraires enduro en milieux naturels très préservés (se différenciant ainsi de l'offre voisine des Gets, davantage reconnue, mais utilisant des terrains plus artificiels).

La pratique du VTT à Assistance Électrique est en plein développement sur le territoire et permet de rendre plus accessible la pratique sur certains secteurs. La Communauté de Communes a développé 4 itinéraires de VTAE à l'été 2021, et souhaiterait en développer davantage l'année prochaine.

Concernant la pratique du cycle la Base de Loisirs du Lac Bleu de Morillon accueille un site de Pumptrack ouvert aux vélos et aux trottinettes. Sa fréquentation à l'année est preuve de l'engouement pour ce types de pratiques.



La Voie douce "Au Fil du Giffre" véritable Fil d'Ariane de la Vallée

Initié en 2016, "Au Fil du Giffre" est un cheminement type voie douce aménagé en bordure du Giffre, à l'abri de la circulation et ouvert uniquement aux piétons, cyclistes et cavaliers. Il permet pour le moment de relier Taninges à Sixt-Fer-à-Cheval via un linéaire de plus de 26 kms avec un revêtement de type chemin et à l'abri de la circulation. Le cheminement devrait prochainement relier la commune de Mieussy et à terme la voie douce Léman Mont-Blanc par Marignier. Le Fil du Giffre est fréquenté en toutes saisons, que ce soit par les habitants ou la population touristique.

- Fréquentation 2018 : 28 662 passages
- Fréquentation 2019 : 21 505 passages
- Fréquentation 2020 : 30 025 passages

Le Giffre et les lacs

Le Giffre, torrent à régime glaciaire, se prête spécialement bien aux sports d'eau vive.

Rafting, canyoning, hydro-speed, canoë, airboat et kayak. Les rapides qui animent le lit du Giffre permettent de proposer des activités à sensations encadrées par des professionnels. Ces activités d'eaux vives sont l'occasion de découvrir le territoire autrement et notamment des espaces naturels remarquables comme les Gorges des Tines à Sixt-Fer-à-Cheval ou les gorges du Pont du Diable à Mieussy.

Principal affluent de l'Arve, le Giffre est une rivière très appréciée pour la pêche.

La rivière permet d'utiliser tous les modes de pêche. La pêche en rivière se pratique également sur le Foron de Taninges qui accueille une belle population de truites. La pêche se pratique également sur les lacs d'altitude de Gers, des Gouilles Rouges et de Sommand, et en plaine, sur le Lac aux Dames de Samoëns, le Lac Bleu de Morillon et le lac de Flérier à Taninges.

Les 2 bases de loisir du territoire : celle du Lac Bleu de Morillon et celle des Lacs aux Dames à Samoëns sont ouvertes à la baignade. La piscine de Samoëns étoffe également l'offre de baignade. Un projet de centre nautique couvert est à l'étude au niveau du territoire afin de proposer une offre de baignade en toutes saisons.



Les Montagnes du Giffre : berceau du parapente

C'est à Mieussy en 1978 que les premiers « fous volants » se sont élancé de la montagne de Pertuiset avec des parachutes afin de réduire les frais de montée en avion.

C'est ainsi qu'est né le parapente, sport aérien par excellence aux sensations hors du commun.

Les nombreux professionnels présents sur le territoire proposent des initiations et des stages.

Trois sites de décollage sont labellisés par la Fédération Française de Vol Libre : Pertuiset à Mieussy (Sommand), le Plateau des Saix et la Bourgeoise à Samoëns.

Le parapente est une activité identitaire du territoire qui permet d'apprécier et d'appréhender le relief de la vallée.



Escalade, via ferrata, accrobranches

Outre la randonnée le territoire propose une offre large en terme d'escalade et d'activités plus aériennes.

Avec plus de 500 voies de tous niveaux, le territoire est remarquable pour ses nombreux spots d'escalade comme à Mieussy au rocher d'Anthon, à Samoëns ou dans les gorges des Tines à Sixt-Fer-à-Cheval.

La via ferrata (itinéraire équipé à flan de paroi) de Sixt-Fer-à-Cheval et les parcours accrobranches de Morillon et Samoëns permettent aux visiteurs de prendre de la hauteur. On comptabilisaut 16517 paasages en 2019 et 18 436 passages en 2020.

Un patrimoine bâti exceptionnel, témoin d'un passé riche



Les villages du territoire, réputés parmi les plus beaux du département, sont implantés le long du Giffre et marqués par le savoir-faire des anciens tailleurs de pierre. Outre l'habitat traditionnel, un circuit des chapelles, le sentier d'interprétation de Lornaz à Verchaix, la maison du Patrimoine à Taninges ou encore l'écomusée du Clos Parchet à Samoëns permettent de découvrir la richesse culturelle de la vallée.



Trois sites majeurs témoignent de la richesse historique de la vallée :

- La Chartreuse de Mélan à Taninges : ancien monastère fondé en 1285, appartenant à l'ordre des chartreux, il a été transformé en orphelinat après la première guerre mondiale. En 1967, à la suite d'un incendie tragique qui fit 18 jeunes vicctmes, il a perdu une partie de ses bâtiments d'origine. Aujourd'hui propriété du Département, c'est un pôle d'art contemporain qui accueille régulièrement des expositions temporaires et des concerts. Le site a accueilli 5.826 visiteurs en 2017.
- L'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : abbaye du XIIème siècle, propriété du Département de la Haute-Savoie et de la commune de Six-fer-à-Cheval. Elle est partiellement ouverte au public l'été pour des expositions temporaires. Un projet de réhabilitation du bâtiment est intégré au schéma directeur du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval pour être mieux valorisé.



- Le jardin alpin de la Jaÿsinia à Samoëns : créé en 1906, le jardin botanique de 3,5 hectares est placé sous la tutelle du Museum d'Histoire Naturelle, riche de plus de 4.800 plantes et inscrit au titre des monuments historiques. Il est classé « jardin remarquable ».



Les Guides du Patrimoine Savoie Mont-Blanc propose toute l'année des visites des villages et des lieux remarquables.

Le terroir riche et varié qui témoigne du dynamisme des productions locales

La vie pastorale toujours très intense dans la vallée est le garant de la qualité du terroir. Aux traditions séculaires de production de viande et de fromages avec notamment plusieurs AOP (Reblochon, Tomme de Savoie...) sont venues s'ajouter des productions et spécialités locales plus originales comme l'élevage d'escargots, la fabrication de bières, de miel, de pain bio, de chocolats, de glaces...

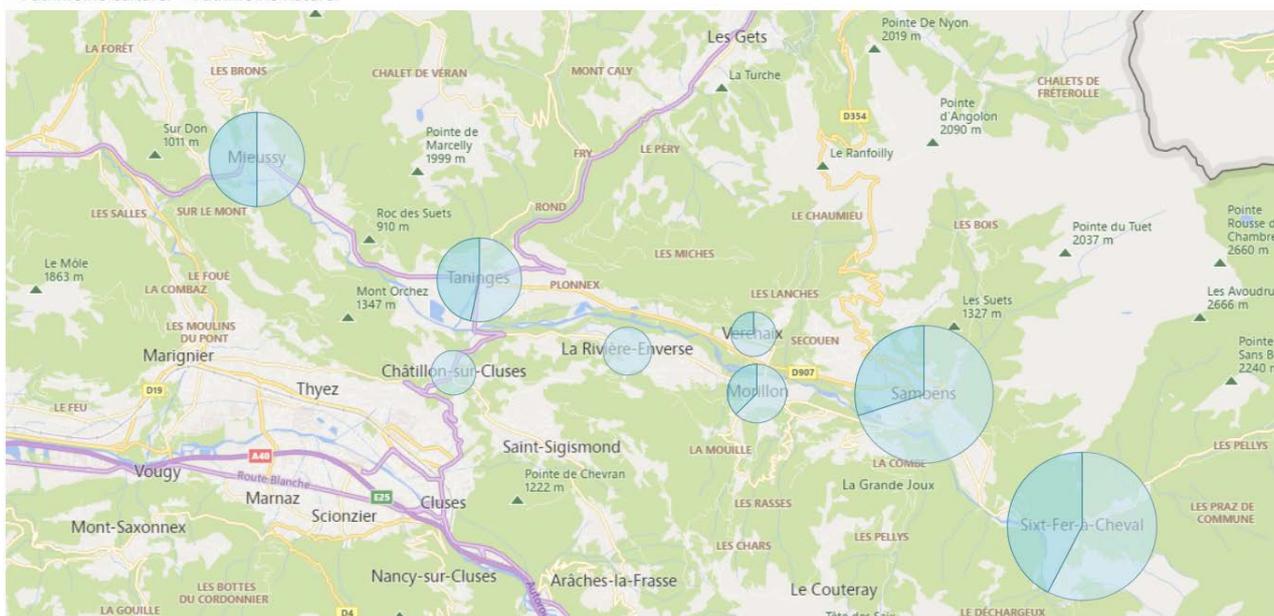
Les deux fruitières (Mieussy et Samoëns) que compte le territoire et les marchés locaux permettent aux visiteurs de découvrir les produits artisanaux.

Les accueils à la ferme sont également l'occasion d'une rencontre privilégiée avec les éleveurs.

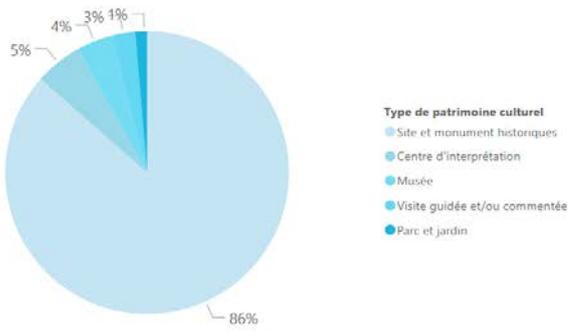
Croq'Alp : un centre d'interprétation pour mieux comprendre l'agropastoralisme

Installé dans les locaux de la Fruitière des Hauts-Fleury à Mieussy, Croq'Alp est un des sites de l'écomusée Paysalp (Viuz en Sallaz). L'écomusée PAYSALP et les agriculteurs de Mieussy se sont associés pour concevoir une fromagerie ouverte au public. Un site de référence en Haute-Savoie qui ouvre ses portes aux visiteurs et permet de s'immerger dans l'activité agricole des Montagnes du Giffre. A travers des outils ludiques et pédagogiques, les visiteurs découvrent l'agropastoralisme, peuvent participer à la fabrication d'un fromage et dégustent les productions fromagères locales.

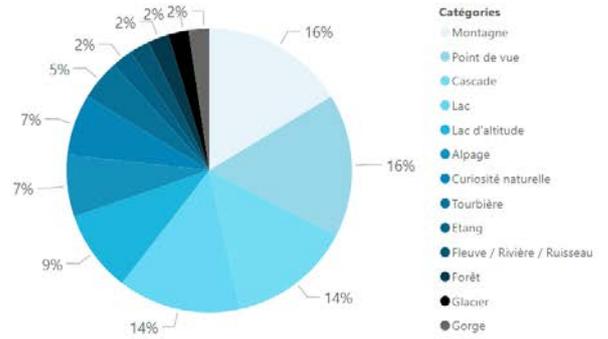
● Patrimoine culturel ● Patrimoine naturel



Le patrimoine culturel disponible sur le territoire

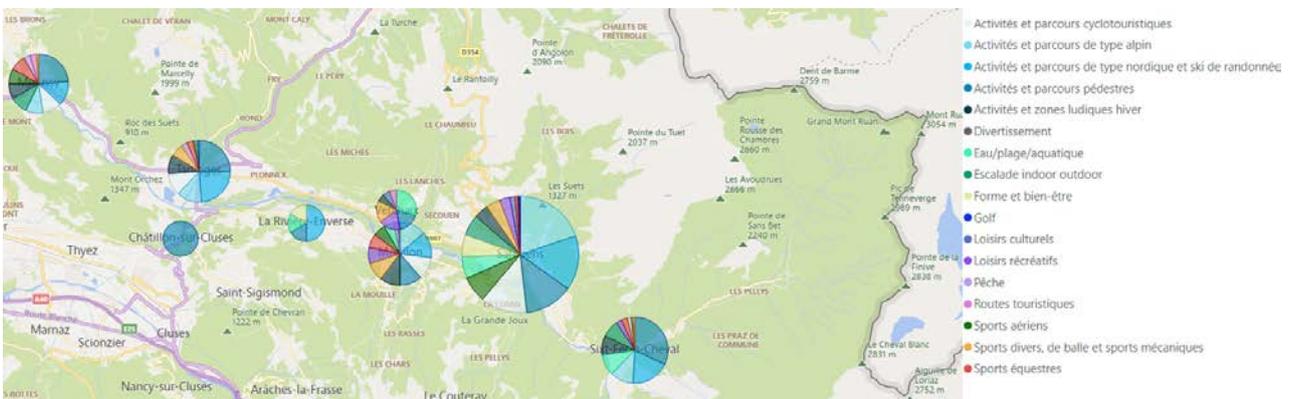
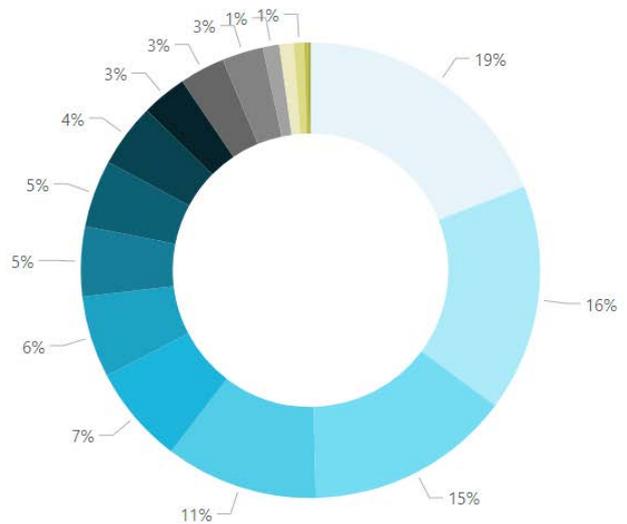


Les différentes catégories de patrimoine naturel



Proportion des différents équipements et activités

- Activités et parcours pédestres
- Activités et parcours de type nordique et ski de randonnée
- Activités et parcours de type alpin
- Activités et parcours cyclotouristiques
- Activités et zones ludiques hiver
- Eau/plage/aquatique
- Escalade indoor outdoor
- Sports aériens
- Sports divers, de balle et sports mécaniques
- Loisirs récréatifs
- Sports équestres
- Forme et bien-être
- Pêche
- Loisirs culturels
- Routes touristiques
- Divertissement
- Golf



— 2.4.4. Analyse de l'offre

ATOUPS

- **Une vallée à la topographie naturelle rassurante**
 - une vallée large, ouverte, de moyenne montagne, avec une grande unité de lieu et facile d'accès
 - une vallée habitée à la ruralité vivante / une vallée où on cultive le bien vivre
 - une vallée préservée/non défigurée par des constructions et équipements
 - une vallée abritant plusieurs villages-stations et un patrimoine culturel varié
- **Un écrin de montagne propice à l'évasion et à une large variété d'activités**
 - plusieurs domaines skiables offrant un ski nature et varié
 - un territoire d'altitude largement préservé propice aux activités de pleine nature
 - un potentiel de randonnée très important
- **Des marqueurs identitaires très forts**
 - une vallée qui débouche sur un grand site naturel spectaculaire, unique, sauvage et préservé, point d'orgue de la découverte du territoire
 - le Giffre comme colonne vertébrale/fil conducteur qui irrigue le territoire (le fil du Giffre)
- **Une localisation stratégique au coeur de la Haute-Savoie**
 - un territoire facile d'accès
 - le meilleur de la Haute-Savoie à proximité (position de base d'exploration)

OPPORTUNITÉS

- **Un territoire de vallée qui permet de proposer une offre diversifiée tout au long de l'année grâce aux différents niveaux d'altitude tant sur le plan de l'offre que sur celui de l'hébergement**
- **Des marques et des stations de renom**
- **Une puissance de frappe marketing globale**
- **Un important gisement de clientèle de proximité**

FAIBLESSES

- **Une absence d'image forte de la destination dans son ensemble**
- **Des domaines skiables alpins et nordiques distants l'un de l'autre sans liens fonctionnels**
- **Une offre d'hébergement dominée par les lits non marchands**
- **Une offre de loisirs dispersée, sans vrai maillage**
- **Une multiplication des acteurs du tourisme**
- **L'absence d'équipement et d'événementiel phare contribuant à la notoriété du territoire**
- **Un déficit de transport public et de mobilité infra vallée**

MENACES

- **Un vieillissement du parc d'hébergement touristique**
 - une majorité de lits froids non marchands
 - des hébergements qui ne répondent plus aux attentes des clientèles et un problème de "volets clos" malgré une forte pression foncière pour les habitants à l'année
- **Des problématiques d'usage des espaces naturels (alpinistes, randonneurs, VVtistes...)**
- **Un problème de renouvellement de générations de clientèle (désintérêt de la jeunesse pour la montagne)**



3. Le cadre de la candidature



3.1. Plus-value du dispositif Espaces Valléens

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre a souhaité s'inscrire dans l'esprit du programme "Espaces Valléens" afin de franchir une nouvelle étape dans la construction de son projet territorial et plus spécifiquement de son projet de développement et de diversification touristique.

Le territoire souhaite renforcer et développer une véritable dynamique économique en faveur de la découverte des richesses patrimoniales naturelles et culturelles de la vallée.

C'est une forte volonté des élus du territoire de travailler en concertation pour relever les défis et enjeux d'avenir. En effet, le territoire, riche de nombreux atouts est confronté à des enjeux d'avenir qui trouve résonance dans les autres territoires du Massif des Alpes : rééquilibrage économique des vallées, changement climatique, changements sociétaux...

En participant au programme Espace Valléen, le territoire des Montagnes du Giffre souhaite impulser une dynamique en faveur de la diversification et d'un tourisme vertueux au profit de tous : touristes, habitants, acteurs économiques.

Le dispositif permettra à la fois en interne de mieux articuler le déploiement de sa stratégie grâce à la mise en œuvre d'une gouvernance spécifique et à des ressources dédiées.

Il permettra également d'intégrer une dynamique territoriale entre espaces valléens grâce aux actions Inter-EV, Méta-EV et aux réseaux des Espaces Valléens.

3.2. La construction du projet

Capitaliser sur les démarches déjà initiées de concertation au profit du projet

- **Élaboration du schéma de développement touristique, point de départ de la démarche de stratégie touristique**

Fin 2018 : lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de développement touristique avec l'agence d'ingénierie touristique et culturelle « Maîtres du Rêve »

Janvier 2019 : organisation de plusieurs ateliers pour élaborer le diagnostic touristique des Montagnes du Giffre : analyse des données statistiques, inventaire des atouts et points fragilités ressentis. Les participants aux ateliers étaient tous des acteurs de la filière touristique : office de tourisme, domaines skiables, socio-professionnels (prestataires, hébergeurs, guides du patrimoine...)

Avril 2019 : définition des orientations stratégiques sur la base du diagnostic partagé en concertation avec les acteurs du tourisme

Septembre 2019 : élaboration du plan d'actions sur la base des orientations stratégiques

- **Lancement d'une étude pour la création d'une marque et d'un code de marque** suite au plan d'actions établi dans le schéma de développement touristique

Atelier de lancement décembre 2019 : organisation d'un atelier avec les acteurs du tourisme (offices de tourisme, domaines skiables) et les élus pour définir les attendus de l'étude. Le bilan de l'atelier a permis de réorienter la mission **vers une étude sur l'attractivité touristique au sens large qui doit mobiliser et impliquer toutes les « thématiques / leviers d'attractivité » du territoire**. Le panel des participants aux ateliers a été ouvert à des membres de la société civile qui ne sont pas directement issus de la filière touristique pour avoir une vision plus large et concertée autour des enjeux et visions du territoire. Cet espace de concertation a été nommé **"Mission Montagnes du Giffre Attractivité"**

Atelier 2 en janvier 2020 : travail autour de l'identité du territoire, émergence des enjeux d'attractivité et des axes de travail possibles

Ateliers 3 et 4 en février/mars 2020 : approfondissement des plans d'actions par axes stratégiques, cartographie des acteurs à mobiliser, cartographie de gouvernance projet, finalisation de la stratégie

Présentation finale en septembre 2020 : présentation au nouvel exécutif communautaire en place

Validation de la feuille de route de Mission Montagnes du Giffre Attractivité en Conseil Communautaire en janvier 2021



S'inscrire dans la démarche espace Valléen

- Septembre 2021 : première prise de contact avec la Région pour une présentation du dispositif Espace Valléen
- Février 2021 : présentation au réseau Espaces Valléens du nouvel appel à candidature 2021-2027 par les financeurs
- Février 2021 : Accord de principe au bureau de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre de candidater au dispositif
- Mars à mai 2021 : réunions d'échanges et de concertation avec les élus de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, EPCI voisine, qui souhaite également candidater pour arrêter les choix du/des périmètres de candidature
- Avril 2021 : délibération du Conseil Communautaire approuvant la candidature au dispositif Espace Valléen sur le périmètre de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- Fin avril 2021 : choix de l'agence Alpa Conseil pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le dépôt de candidature au dispositif Espace Valléen
- Mai 2021 : première réunion de lancement avec les élus de la Communauté de Communes pour rappeler les enjeux du programme, le cadrage et les orientations
- Mai 2021 : atelier thématique avec le groupe de gouvernance qui réunit tous les élus des structures touristiques (domaines skiables, offices de tourisme) des élus de la Communauté de Communes et des membres de la société civile. Atelier autour des thématiques patrimoine, adaptation au changement climatique



- Juin 2021 : entretiens individuels avec les maires des 8 communes du périmètres et les Vice-Présidents de la Communauté de Communes
- Juin 2021 : atelier thématique avec le comité technique du projet autour des thématiques connaissance des clientèles, analyse du parcours client, offres en aile de saison, transition énergétique, priorisation des actions.....

LES CARTES À JOUER SUR LE PRINTEMPS

offre patrimoine naturel séminaires, formations,
 les itinéraires de randonnée en vallée
 vélo événementiel la nature s'éveille
 vallee culture bien être au fil du giffre
 associer le haut et le bas produits
 ski de printemps offre patrimoniale cascades
 ambiance printanière et non surpeuplée
 mise en avant de la vallée
 position centrale pour découvrir le 74

Si vous devez citer une seule action prioritaire

preserver l'activité agricole
 mobilité entre les villages (bus, vélo)
 piste cyclable
 mobilité
 navettes pour de le cirque de sixt
 strategie ambitieuse et concertée

- 6 juin 2021 : rencontre visio avec le Directeur Général du Domaine Skiable du Grand Massif
- 22 juin 2021 : rencontre visio entre les élus des communes du Grand Massif
- Juillet 2021 : validation de la stratégie en comité de pilotage

Se nourrir de l'expérience et des échanges avec le réseau des Espaces Valléens

En parallèle de la démarche de concertation territoriale, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre a participé aux échanges avec d'autres Espaces Valléens dans le cadre de la plateforme de capitalisation.

- **14 décembre 2020** : échanges divers sur les actions communes
- **15 janvier 2021** : échanges divers sur les actions communes
- **01 février 2021** : échanges divers sur les actions communes
- **05 février 2021** : préparation du 22 février avec liste commune de questions pour le séminaire
- **05 mars 2021** : retours du séminaire du 22 février et point d'étape sur la candidature de chacun
- **26 mars 2021** : échanges divers
- **15 avril 2021** : rencontres entre 7 clusters et les Espaces Valléens (présentation de leur structure et de leurs actions)
- **21 avril 2021** : rencontre spécifique Belledonne, Oisans et Pays des Aiguilles d'Arves pour définir les actions communes pouvant intégrer le plan d'actions de ces trois Espaces Valléens et éviter les doublons entre nos territoires.
- **18 mai 2021** : Partage d'information sur les paramètres de candidature notamment sur l'autofinancement et le recours aux clusters et pôles thématiques et nouvelle visioconférence thématique sur les serious games
- **27 mai 2021** : Discussions autour des modalités de communication et de gouvernance ainsi que des actions inter-EV à prioriser
- **07 septembre 2021** : nouvelle rencontre programmée

ESPACES VALLEENS présents lors de ces différentes rencontres :

- Pays des Aiguilles d'Arves,
- Maurienne-Galibier
- Oisans
- Belledonne
- Vallées d'Aigueblanche
- Tarentaise-Vanoise
- Briançonnais
- Haute-Maurienne Vanoise,
- Luberon
- Nice-Métropole
- Verdon
- Provence Alpes Agglo
- Cluses Arve et Montagnes
- Montagnes du Giffre

CLUSTERS et entreprises rencontrés :

- Outdoor Sports Valley
- Cluster Montagne
- Minalogic
- Cluster Eco bâtiment
- Pôle Excellence Bois
- Communes Forestières
- Tenerrdis
- Activhandi
- Dowino



3.3. L'animation du programme

La réussite de la programmation sera directement liée aux ressources humaines affectées à l'animation du dispositif à l'échelon local.

La Communauté de de Communes des Montagnes du Giffre prévoit l'embauche d'un **chargé de mission** dédié pour majeure partie à l'animation du dispositif Espace Valléen. Son recrutement est prévu dans le courant de l'automne.

Les missions qui lui seront dévolues seront les suivantes :

- préparer et animer les instances de pilotage de MMGA et de l'Espace Valléen,
- faciliter et coordonner la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'actions pluriannuel en lien avec les différents partenaires financeurs et en soutien des porteurs de projet,
- assister les porteurs de projets,
- animer le dispositif et en assurer la communication,
- intervenir en action collective à l'échelle du massif des Alpes avec les autres Espaces Valléens,
- travailler à la stratégie de communication sur le projet Espace Valléen,
- assurer le suivi administratif et financier du plan d'actions,
- évaluer le plan d'actions tout au long du programme.

Sous la direction de la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, le chargé de mission pourra s'appuyer sur l'équipe technique et administrative de la CCMG pour la structuration des projets transversaux.

Le Vice-Président en charge du Tourisme de de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre sera l'élu référent du dispositif. Il participera, avec le chargé de mission aux différentes réunions du réseau Espaces Valléens.

La communication autour du programme, un facteur clé de réussite

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, candidate pour la première fois au dispositif Espace Valléen, l'enjeu de faire connaître le programme sera donc un enjeu fort, elle devra être proactive en matière de communication.

Les outils de communication devront être déployés rapidement dès le démarrage du programme :

Faire connaître le programme

- Édition d'un support de communication avec les objectifs de la démarche
- Création d'une plateforme numérique d'information dédiée à l'Espace Valléen
- S'appuyer sur les canaux de diffusion locaux (bulletins, sites des communes)

Faciliter au mieux l'instruction et le suivi pour les porteurs de projets

- Informer les porteurs de projet sur le parcours à suivre pour déposer un dossier
- Communiquer sur les appels à projets successifs et leurs thématiques
- Communiquer sur les autres fonds et subventions connexes
- Développer un outil de gestion facilitant les démarches des porteurs de projet

Valoriser les réalisations

- Communiquer tout au long de la programmation sur les réalisations via les différents réseaux et canaux d'information
- Déployer les outils visuels de labellisation "Espace Valléen Montagnes du Giffre"



3.4. Les modalités d'évaluation du programme

Un tableau de bord de suivi global et financier des actions stratégiques devra être mis en place et actualisé régulièrement selon l'avancée des actions projetées pour globaliser l'état d'avancement du programme, par action, en intégrant des critères qualitatifs et quantitatifs.

- Critères d'évaluation de la programmation :

- Cette évaluation se fera grâce au document mis à disposition sur la plateforme de capitalisation
- Le document sera actualisé une fois par an grâce au suivi continu des indicateurs et des sources d'analyse de la stratégie et du plan d'action
- Il prendra en compte le nombre d'actions achevées ou non-engagées, la consommation des crédits financiers mis à disposition par les financeurs à la disposition du territoire (ainsi qu'une répartition des sommes par financeur), une ventilation des opérations par thématique et par type de diversification

- Critères d'évaluation de la qualité des projets :

- Cette évaluation prendra en compte l'utilité et la pertinence des actions, la viabilité et la pérennité des actions, la faisabilité, l'impact, la valeur ajoutée, la complémentarité des projets et l'intérêt intercommunal et communal (comme par exemple : le programme permet-il de fédérer des acteurs, les habitants sont-ils associés, la communication fait autour du programme est-elle bonne, il y a-t-il des liens entre vallée/villages/stations, les actions sont-elles adaptées aux clientèles, etc.)
- Le nombre de comités de techniques et de comités de pilotage mis en place
-

Ces indicateurs de suivis pourront être agrémentés par des tables rondes, entretiens et enquêtes auprès des acteurs du dispositif (interne) pour mesurer l'efficacité du programme ou de manière plus externe au niveau du tissu de la filière touristique pour mesurer la connaissance du programme par les éventuels porteurs de projets.

Ces indicateurs devront être alimentés par le chargé de mission tout au long du programme et permettront de déployer des actions correctives si nécessaires.



3.5. Les modalités de la gouvernance

Fort de son travail de concertation mené depuis 2018 (schéma de développement touristique, Mission Montagnes du Giffre Attractivité et construction de la candidature), la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre souhaite impliquer toutes les parties prenantes du territoire pour faire converger les intérêts en un point et faire du programme Espace Valléen un véritable projet partagé.

- Le Comité technique :

Piloté par le chargé de mission, il regroupera **les techniciens des offices de tourisme et de la Communauté de Communes.**

Les fonctions du Comité Technique :

- **Veiller à la recevabilité des projets pour qu'ils soient en adéquation avec les objectifs opérationnels et aux actions du programme**
- **Donner un avis consultatif au Comité de Pilotage**

- Le Comité de pilotage :

Piloté par l' élu référent, il sera composé de **4 collèges** :

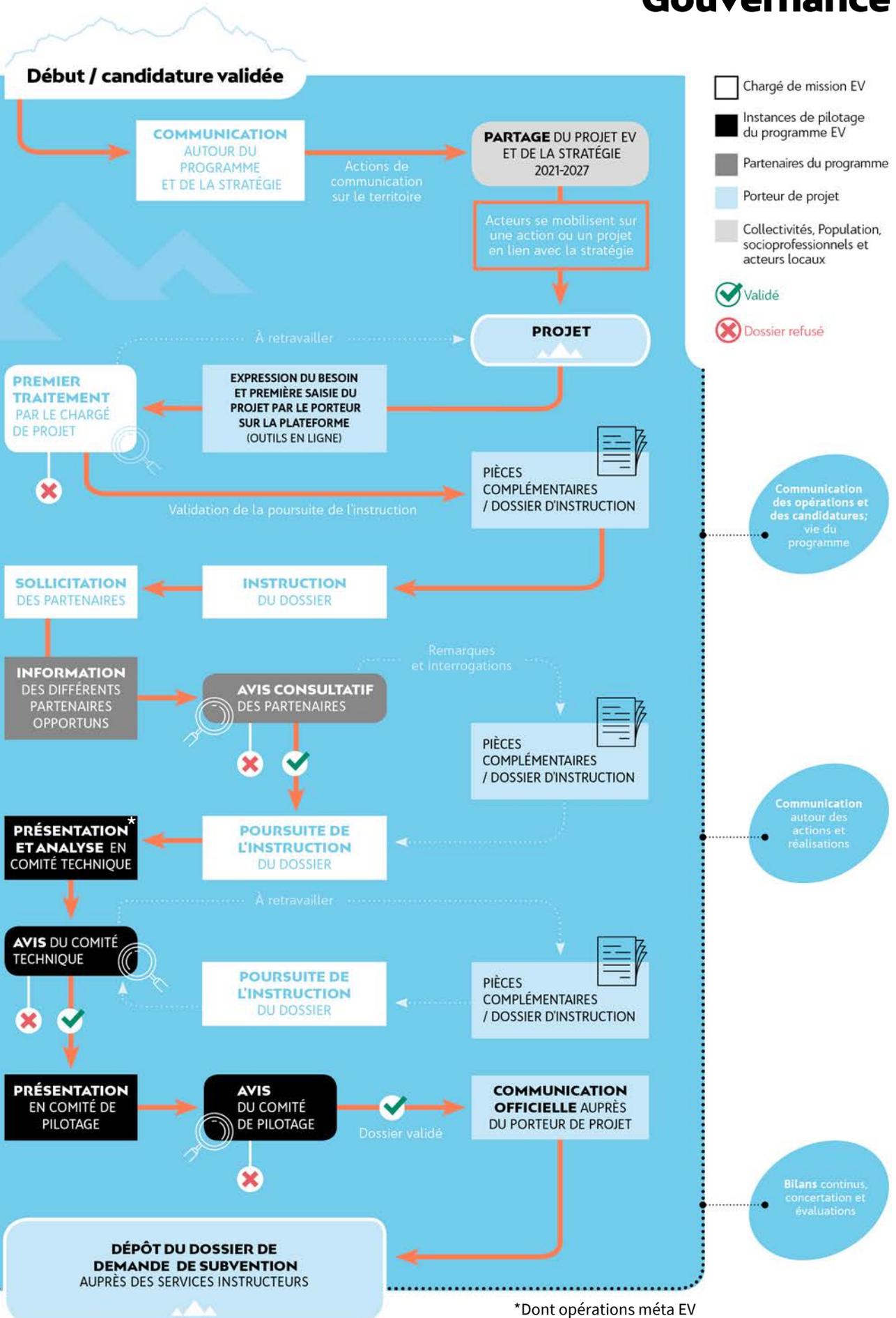
Un collège public	Un collège économique	Un collège institutionnel	Un collège société civile
composé d'élus du territoire des Montagnes du Giffre (élus communautaires, communaux, présidents d'associations)	composé de socioprofessionnels de la filière touristique (hébergeurs, prestataires...)	composé de partenaires institutionnels (Département, Chambres consulaires...)	composé de socioprofessionnels de membres de la société civile

Les fonctions du Comité du Pilotage :

- **Examiner les projets, débattre de la concordance avec la stratégie,**
- **Décider de la validation ou non des dossiers présentés**



Schéma de Gouvernance



- Chargé de mission EV
- Instances de pilotage du programme EV
- Partenaires du programme
- Porteur de projet
- Collectivités, Population, socioprofessionnels et acteurs locaux
- Validé
- Dossier refusé

4. La stratégie

4.1. Présentation de la stratégie ciblée

Fort du travail de co-construction mené en concertation avec les acteurs, il est ressorti que l'économie touristique du territoire est aujourd'hui dominée par trois enjeux majeurs mais complémentaires :

- **renforcer l'attractivité touristique de la destination dans son ensemble grâce à une gouvernance efficiente** pour créer les conditions de réussite des projets de développement et leur mise en synergie à l'échelle territoriale,
- **consolider, renforcer et ingénierier l'offre touristique** pour s'adapter aux attentes des clientèles, le tout dans le respect des valeurs intrinsèques du territoire,
- **travailler à l'équilibre d'un tourisme vertueux**, tant en matière de **transition écologique** que du point de vue de la **durabilité de son écosystème économique**.

Afin de travailler au mieux sur ces enjeux mais aussi de consolider et renforcer le développement du territoire des Montagnes du Giffre par une stratégie diversifiée, économique et touristique, **3 axes stratégiques ont permis de définir 16 fiches actions** pour la programmation 2021-2027 :

Axe 1 : Adapter la gouvernance touristique à l'échelon et aux enjeux valléens

Axe 2 : Définir et déployer un projet de diversification toutes saisons partagé et collaboratif

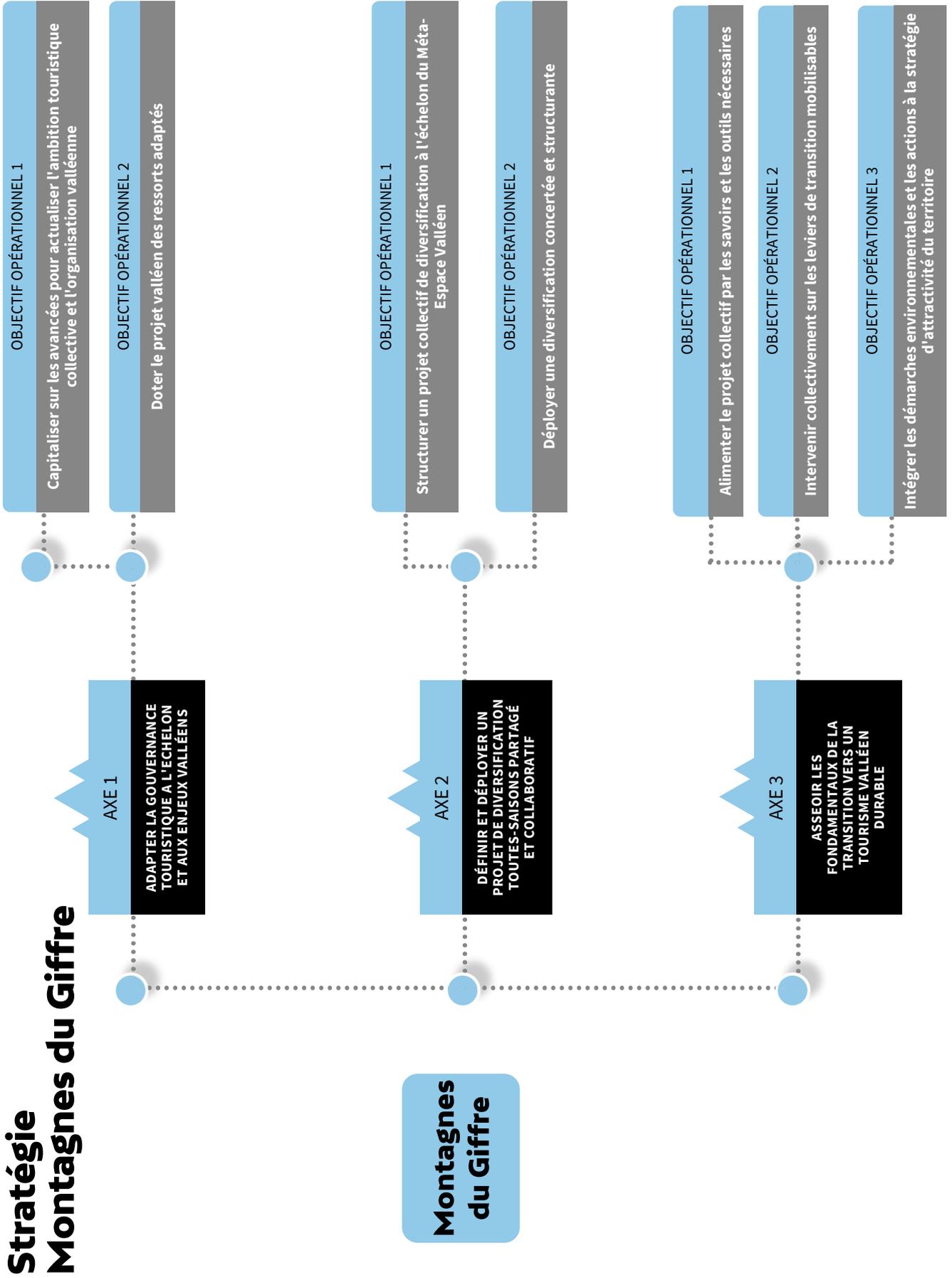
Axe 3 : Asseoir les fondamentaux de la transition vers un tourisme valléen plus durable

Le territoire des Montagnes du Giffre est un territoire structuré par une activité touristique, avec prédominance hivernale, permettant de tirer des revenus substantiels. Les activités de plaine nature sont les activités leaders du territoire.

L'enjeu est de se défaire, à moyen terme, de ce système touristique fortement axé sur l'activité ski, dépendant des aléas neigeux et des clientèles étrangères, pour aller vers une transition du modèle économique et une évolution de la gouvernance.



4.2. Arbre à objectifs



Adapter la gouvernance touristique à l'échelon et aux enjeux valléens

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : CAPITALISER SUR LES AVANCÉES POUR ACTUALISER L'AMBITION TOURISTIQUE COLLECTIVE ET L'ORGANISATION VALLÉENNE

▶ ACTION 1 : Actualiser le projet touristique territorial à l'échelon valléen

- **Opération 1 :** Asseoir le projet touristique valléen 2021-2027 par l'actualisation et l'articulation des contenus de la stratégie touristique, de la stratégie d'attractivité et de la stratégie Grand Site.
- **Opération 2 :** Définir un cadre transversal et durable par la réalisation d'un projet de territoire (2024-2027)
- **Opérations 3 :** Déterminer et mettre en oeuvre le volet stratégie d'accueil des saisonniers en tenant compte des retours d'expérience des autres Espaces Valléens

▶ ACTION 2 : Structurer une organisation et un fonctionnement touristique en phase avec les enjeux

- **Opération 1 :** Décliner et mettre en oeuvre les modalités de gouvernance nécessaires au fonctionnement du Syndicat d'Aménagement du Grand Massif.
- **Opération 2 :** Restructurer l'organisation touristique par la refonte et l'objectivation des offices de tourisme au service du projet global, en lien avec la démarche de structuration MMGA
- **Opération 3 :** Créer une instance du dialogue continu entre les 2 EPCI pour la coordination autour du Meta-EV
- **Opération 4 :** Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une cellule d'ingénierie partagée à l'échelon communautaire
- **Opération 5 :** Évaluer les initiatives issues du réseau EV en matière de qualification, de diversification et de remise en marché de l'hébergement - notamment pour la jeunesse - pour établir le dispositif du territoire à l'échelon du Meta-EV

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : DOTER LE PROJET VALLÉEN DES RESSORTS ADAPTÉS

▶ ACTION 1 : Adopter et mettre en oeuvre les outils nécessaires au service du pilotage territorial et touristique valléen

- **Opération 1 :** Mettre en place les moyens et les outils d'animation et de valorisation du programme Valléen : RH, trombinoscope, site EV, outils d'aide à la décision ou d'animation
- **Opération 2 :** Structurer les données de suivi & d'analyse des clientèles, des flux et de la performance touristique au service du pilotage
- **Opération 3 :** Adopter des outils et méthodes modernes de gestion de la connaissance au service du territoire
- **Opération 4 :** Asseoir la diversification toute saison par un travail de projection et de simulation aux plans économique et fiscal

AXE 1 :

Adapter la gouvernance touristique à l'échelon et aux enjeux valléens

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : DOTER LE PROJET VALLÉEN DES RESSORTS ADAPTÉS

► ACTION 2 : Adapter les compétences territoriales et opérationnelles des parties prenantes

- **Opération 1** : Actualiser les modalités d'exercice de la compétence tourisme et ses corollaires :
 - Définition et mise en oeuvre d'une gouvernance de projet incluant l'ensemble des composantes structurantes du territoire : Grand Massif, Grand Site, Praz de Lys Sommand, Office de Tourisme, structure MMGA ?..
 - Actualisation des compétences et des intérêts communautaires en phase avec le projet
- **Opération 2** : Définition d'un plan de développement des compétences au services des acteurs du tourisme et des élus ; incluant les accompagnements aux labellisations territoriales et touristiques

Définir et déployer un projet de diversification toutes-saisons partagé et collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : STRUCTURER UN PROJET COLLECTIF DE DIVERSIFICATION À L'ÉCHELON DU MÉTA-ESPACE VALLÉEN

► ACTION 1 : Établir les schémas directeurs d'aménagement et d'équipement à l'échelon du Méta-EV

- **Opération 1** : Réalisation et mise en oeuvre d'un schéma global "toutes saisons" de développement et de qualification des activités de pleine nature et des loisirs sportifs
 - Schémas d'aménagement
 - Schémas de service
 - VTT, équestre, pédestre, aérien, lacs ..
- **Opération 2** : Réalisation et mise en oeuvre d'un schéma global de développement et de diversification des activités hivernales, incluant la commercialisation inter-station et l'articulation des positionnements
- **Opération 3** : Réalisation et déploiement d'un schéma d'accueil et de service à destination des clientèles itinérantes & motorisées
 - Camping-carisme, motards, cyclo-VAE, Route des Grandes Alpes...
- **Opération 4** : Qualifier les portes d'entrée du territoire et définir les modalités d'orientation-valorisation au service des visiteurs, par un schéma de signalétique identitaire adapté. Opération à lier avec l'opération II.1.2.3
- **Opération 5** : Étudier les opportunités et la faisabilité d'équipements indoor ou d'autres leviers de sécurisation de l'activité vis à vis de l'aleas-météo
- **Opération 6** : Étudier l'opportunité-faisabilité d'un ascenseur valléen centré sur la découverte des milieux naturels toutes-saisons au départ de Sixt (opération spécifique en lien avec Grand Massif)

► ACTION 2 : Révéler les composantes patrimoniales du territoire

- **Opération 1** : Structuration et mise en oeuvre d'un Pays d'Art et d'Histoire à l'échelon du Méta-EV (inventaire patrimonial, candidature..)
- **Opération 2** : Adopter un cadre prescriptif en matière de qualité paysagère, urbaine et architecturale pour préciser les documents d'aménagement et d'urbanisme dans le but de valoriser l'identité territoriale
- **Opération 3** : Réaliser une étude transversale de qualification des centre-bourgs, de dynamisation des espaces et d'accueil des clientèles (Taninges, Samoëns, Sixt, Morillon, Châtillon sur Cluses et Mieussy) Opération à lier avec l'opération II.1.1.4

AXE 2 :

Définir et déployer un projet de diversification toutes-saisons partagé et collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : DÉPLOYER UNE DIVERSIFICATION CONCERTÉE ET STRUCTURANTE

▶ ACTION 1 :

Qualifier et mettre en marché les parcours et itinérances structurantes du territoire

- **Opération 1** : Création, qualification et mise en marché des itinérances du "Tour du Grand Massif" et le "Tour des Montagnes du Giffre" (Pédestre, VTT, Équestre..)
- **Opération 2** : Évaluation et activation du potentiel offert par le GR96
- **Opération 3** : Évaluation et activation du potentiel offert par la Route des Grandes Alpes et du Circuit des Abbayes

▶ ACTION 2 :

Structurer le volet des circuits-courts au plan touristique et résidentiel

- **Opération 1** : Inventorier et qualifier les productions locales au sein de l'attractivité touristique (inventaire qualifié, signature collective, promotion..)

▶ ACTION 3 :

Assurer la qualification d'espaces d'accueil et de valorisation structurants de la destination

- **Opération 1** : Créer et requalifier les espaces d'accueil liés au Grand Site
 - Court-Terme : Requalification du chalet d'accueil du Grand Site
 - Moyen-Terme : Création de la Maison de la Montagne du Haut-Giffre
- **Opération 2** : Soutenir la création de la Maison des Producteurs, des circuits courts et du Tourisme du Haut-Giffre en entrée de territoire
- **Opération 3** : Étudier et mettre en oeuvre un pôle d'accueil tourisme et travail (workations) à l'échelon valléen

▶ ACTION 4 :

Soutenir et mettre en oeuvre les actions de diversification et de renouvellement des clientèles

- **Opération 1** : Déployer un programme toute-saison d'analyse terrain du parcours-client
- **Opération 2** : Soutenir et accompagner la finalisation et/ou la création de voies douces, de l'offre "Au fil du Giffre", de la connexion avec le Grand Site et la résorption des points noirs

AXE 2 :

Définir et déployer un projet de diversification toutes-saisons partagé et collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : DÉPLOYER UNE DIVERSIFICATION CONCERTÉE ET STRUCTURANTE

► ACTION 4 :

Soutenir et mettre en oeuvre les actions de diversification et de renouvellement des clientèles

- **Opération 3 :** Soutenir les opérations dédiées à la diversification et au renouvellement des clientèles "activités sportives et loisirs": Études & Mises en oeuvre
 - Court-Terme : murs d'escalade, blocs, qualification de bases de loisirs, zones d'initiation, création de sentiers et mobiliers ludiques dédiés à la jeunesse, requalification de refuges.. Déployer un volet d'appui en soutien à la diversification à destination des professionnels et des porteurs de projets
 - Moyen-Terme : Actions issues des Schémas d'Aménagement et d'Équipement, Actions d'accompagnement du projet de diversification
- **Opération 4 :** Mettre en oeuvre les opérations de valorisation du patrimoine environnemental et culturel : Études & Mises en oeuvre
 - Court-Terme :
 - Créer des parcours ou espaces thématiques et ludiques à l'échelon valléen mêlant patrimoine, interprétation, contemplation et dimension ludique - interactive ; sentier land-art ; réalisation d'opérations culturelles en milieu naturel (dont Asters ; Le Grand Voyage..)
 - Définir et mettre en oeuvre des opérations de valorisation des aspects identitaires de la montagne - agropastoralisme, alpages...
 - Moyen-Terme : Actions issues du Pays d'Art et d'Histoire
- **Opération 5 :** Intégrer la démarche de valorisation des pratiques et des territoires en lien avec Outdoor Sports Valley (Microaventures Outdoor)
- **Opération 6 :** Approfondir et mettre en oeuvre la stratégie Tourisme d'Affaire pour contribuer à la désaisonnalisation.
- **Opération 7 :** Étendre les outils de promotion/mise en marché des activités à l'échelon du Méta-EV
- **Opération 8 :** Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une diversification en direction du bien-être et de la capitalisation sur les sources

► ACTION 5 :

Intégrer une démarche d'innovation et d'expérimentation en lien avec les Clusters et les Pôles de Compétitivité

- **Opération 1 :** Élargir l'offre accessible à tous par l'identification et la qualification de parcours ou d'activités adaptées (ActivHandi)
- **Opération 2 :** Capitaliser sur les notoriétés du territoire pour positionner la destination en tant que support d'expérimentation de nouvelles activités, nouveaux produits et équipements toutes saisons

AXE 3 :

Asseoir les fondamentaux de la transition vers un tourisme valléen durable

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 :

ALIMENTER LE PROJET COLLECTIF PAR LES SAVOIRS ET LES OUTILS NÉCESSAIRES

▶ ACTION 1 :

Nourrir le projet valléen par des compétences environnementales adaptées et partagées

- **Opération 1** : Définir et mettre en oeuvre un socle de connaissance durable et capitalisable pour l'ensemble élus et les services.
- **Opération 2** : Créer des outils didactiques tous publics à destination de la population et des acteurs locaux (y compris la jeunesse)

▶ ACTION 2 :

Adopter les outils nécessaires au pilotage d'un projet durable

- **Opération 1** : Disposer des outils de simulation d'enneigement, de prospective climatique et de performance énergétique sur l'ensemble du Méta-EV (toutes saisons, bilans carbone, drones, cadastre photovoltaïque, ..)
- **Opération 2** : Mettre en oeuvre un dispositif de suivi et de réponse aux surfréquentations pour mieux diffuser les flux et limiter les impacts
- **Opération 3** : Intégrer une démarche d'innovation continue en lien avec les Clusters et Pôles de compétitivité : adhésion, échanges réguliers, partage d'expérience.. (Minalogic, Tenerrdis, Pôle Éco-Bâtiment, Pôle Excellence Bois, Communes Forestières..)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 :

INTERVENIR COLLECTIVEMENT SUR LES LEVIERS DE TRANSITION MOBILISABLES

▶ ACTION 1 :

Faire des mobilités un axe central de la transition valléenne et de l'attractivité

- **Opération 1** : Tirer parti de l'étude mobilité 2021-2022 pour élargir l'analyse et mettre en oeuvre les actions (en lien avec les territoires voisins)
- **Opération 2** : Mettre sur pied un dispositif d'information qualitatif et moderne au service des mobilités alternatives (envisager l'AMI Mobilités à l'automne 2021)
- **Opération 3** : Réaliser un benchmark et des éductours en matière de mobilités décarbonées avant de réaliser une expérimentation de véhicule autonome sur le territoire

AXE 3 :

Asseoir les fondamentaux de la transition vers un tourisme valléen durable

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : INTERVENIR COLLECTIVEMENT SUR LES LEVIERS DE TRANSITION MOBILISABLES

▶ ACTION 2 : Tirer parti des atouts du territoire pour développer les énergies renouvelables

- **Opération 1** : Élargir les analyses en cours pour aboutir à la structuration de la filière bois-énergie sur le territoire
 - **Opération 2** : Mettre en place un schéma directeur des ENR
-

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 : INTÉGRER LES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET LES ACTIONS À LA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

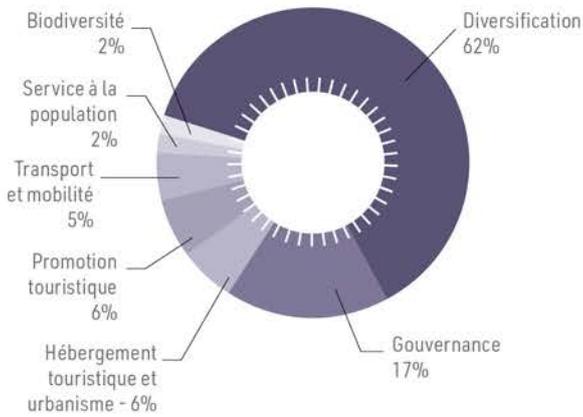
▶ ACTION 1 : Adopter une démarche proactive de valorisation des démarches et des actions du territoire

- **Opération 1** : Adopter les outils et les pratiques d'une communication environnementale proactive et mobilisatrice

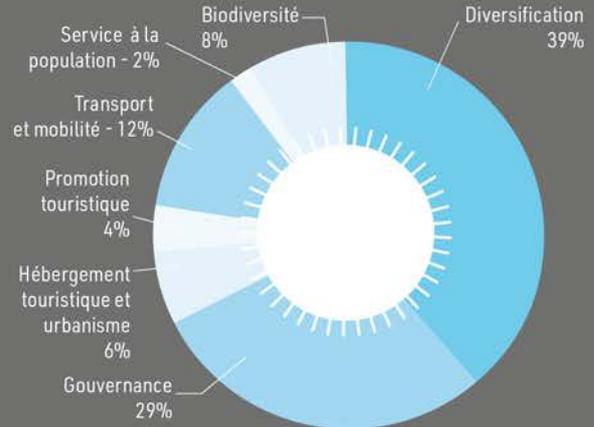
4.3. Ventilation thématique et financière

VENTILATION PAR THÉMATIQUE DU NOMBRE DE PROJETS ENREGISTRÉ MONTAGNES DU GIFFRE (en nombre d'opérations)

- 2014-2020 - Dans l'ensemble des territoires

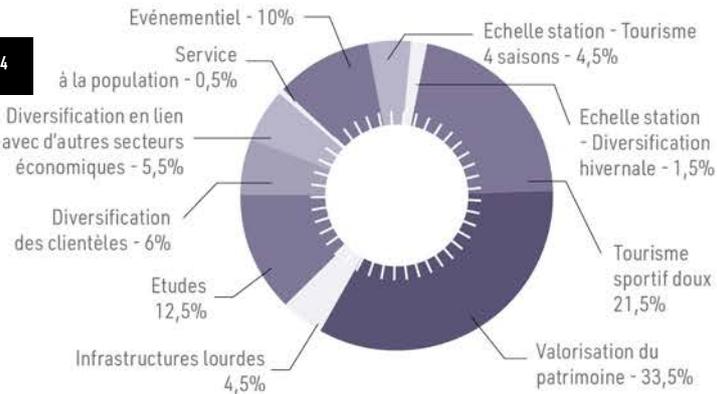


Prévisionnel 2021-2027 - Espace Valléen Cluses Arve et Montagnes

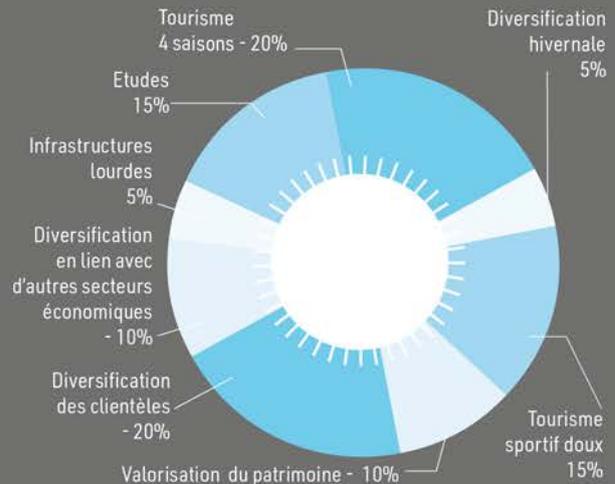


RÉPARTITION DES PROJETS PAR TYPE DE DIVERSIFICATION MONTAGNES DU GIFFRE (en nombre d'opérations)

- 2014-2020 - Dans l'ensemble des territoires

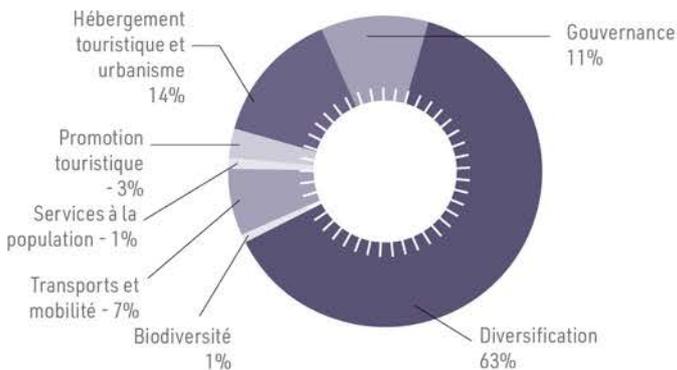


Prévisionnel 2021-2027 - Espace Valléen Cluses Arve et Montagnes

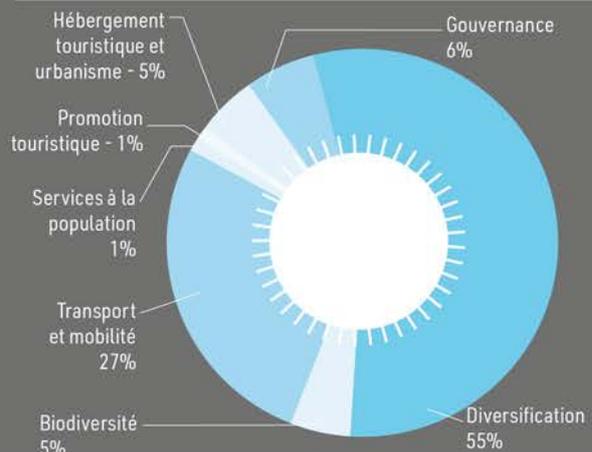


VENTILATION FINANCIÈRE PAR THÉMATIQUE DE PROJET (montants en euros) MONTAGNES DU GIFFRE

- 2014-2020 - Dans l'ensemble des territoires



Prévisionnel 2021-2027 - Espace Valléen Cluses Arve et Montagnes





5. Conclusion

La candidature de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre au dispositif Espace Valléen 2021-2027 a permis aux acteurs du territoire d'objectiver, flécher et prioriser les actions pour les 6 prochaines années.

Ceci pour permettre au territoire de répondre de façon ambitieuse aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La concertation initiée en 2020 sur notre stratégie d'attractivité et le travail réalisé pour la préparation de la candidature ont permis de mettre en exergue les actions prioritaires à déployer au bénéfice de l'activité touristique et l'attention de tous les publics : clients, habitants, professionnels...

Une stratégie durable et concertée, adaptée aux spécificités et aux enjeux des Montagnes du Giffre mais en lien aussi avec les territoires voisins notamment la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, partenaire privilégié de notre territoire.

6. Annexes

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 12/04/2021
ID : 074-200034098-20210407-DEL2021_041-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 7 avril 2021



L'an deux mille vingt-et-un, le sept avril, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle des Fêtes – 223 avenue des Thézières à Taninges, les membres du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane BOUVET, Président.

Date de la convocation : 31 mars 2021

Nombre de Membres en exercice : 28	Étaient présents : Mesdames Sylvie ANDRES, Christine BUCHARLES, Marie COQUILLEAU Sophie CURDY, Nadine ORSAT et Rachel ROBLES Messieurs René AMOUDRUZ, Alain BARBIER, Simon BEERENS-BETTEX, Stéphane BOUVET, Yves BRUNOT, Cyril CATHELINÉAU, Alain CONSTANTIN, Régis FORESTIER, Jean-François GAUDIN, Martin GIRAT, Éric GRANGER, Jean-Charles MOGENET, Daniel MORIO, Gilles PEGUET, André POLLET- VILLARD et Rénald VAN CORTENBOSCH
Nombre de Membres présents : 22	
Nombres de suffrages exprimés : 24	Étaient excusés et ayant donné pouvoir : Madame Mélissa BERTHAUD, a donné pouvoir à Mme CURDY Monsieur Joël VAUDEY, a donné pouvoir à M. MORIO
Votes Pour : 20	Étaient absents non représentés : Madame Marise FAREZ
Votes Contre : 1	Madame Sarah JIRO
Abstentions : 3	Madame Monique LAPERROUSAZ Monsieur Jean-Jacques GRANDCOLLOT
	Secrétaire de séance : Madame Marie COQUILLEAU Le quorum est atteint.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h30

Délibération n° 2021-041
Approbation de la candidature au dispositif « Espaces Valléens » et de la demande de subvention au titre du FNADT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le dépôt du dossier

VU la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA), plan interrégional État-Régions,

VU le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) qui apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire

VU l'appel à candidature à la sélection des Espaces Valléens pour la période 2021-2027

Le nouvel appel à projets « Espace Valléen » en faveur de l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de développement intégré de la diversification touristique en toutes saisons » a été publié le 4 février 2021. La date de clôture des candidatures a été fixée par le partenariat au 15 juin 2021. Cet appel à projets doit permettre de favoriser l'émergence d'une offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels sur un territoire dont le périmètre est cohérent physiquement, économiquement et socialement. Une candidature doit répondre aux trois enjeux prioritaires suivants :

6. Annexes

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 12/04/2021
ID : 074-200034098-20210407-DEL2021_041-DE

- Accompagner l'adaptation au changement climatique dans le sens de la transition écologique
- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (séduire les clientèles jeunes, sensibilité environnementale...)
- Favoriser la cohérence territoriale : développer les solidarités et les coopérations entre les territoires.

Ce dispositif serait un outil majeur pour le déploiement de la stratégie d'attractivité touristique dont l'ambition a été dessinée lors des ateliers de la Mission Montagnes du Giffre Attractivité.

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre souhaite candidater au futur dispositif Espaces Valléens 2021-2027. Pour l'accompagner dans cette démarche, une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage semble nécessaire pour permettre la formalisation de la stratégie et le dossier de candidature.

Les nouveaux territoires qui souhaitent faire appel à ce type de prestation externalisée peuvent solliciter une aide de l'État dans le cadre du FNADT-CIMA. Le plan de financement prévisionnel de l'opération visée par la subvention se définit de la façon suivante :

DÉPENSES		RECETTES		
Objet	Montant	Financier	Montant	Taux
Assistance à maîtrise d'ouvrage	27 540 €	FNADT	22 032 €	80%
		Autofinancement	5 508 €	20 %
Total	27 540 €	Total	27 540 €	100%

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité : un vote contre (M. CATHELINÉAU), 3 abstentions (Mmes ORSAT, ROBLES et M. BEERENS-BETTEX) et 20 voix pour, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** l'engagement de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre dans la préparation d'une candidature au dispositif « Espace Valléens » 2021-2027
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'État et au titre du FNADT CIMA d'un montant maximum de 22 032 € pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la formalisation de la stratégie du dossier de candidature
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le Président,
Stéphane BOUVET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES MONTAGNES DU GIFFRE
508 avenue de la République - 91100 TAININGS
Tél. 03 11 22 00
E-mail : accueil@montagnesdugiffre.fr
www.montagnesdugiffre.fr
N° SIRET : 200 034 098 00034

6. Annexes



M. Fabrice PANNECOUCKE
Conseiller Régional délégué
aux vallées de montagne
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 Lyon cedex 02

Nos réf. : SB / LL / 2021-237
Concerne : demande de délai dépôt de candidature espaces Valléens

Taninges, le 29 avril 2021

Monsieur,

Le nouvel appel à projets « Espace Valléen » en faveur de l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de développement intégré de la diversification touristique en toutes saisons » a été publié le 4 février 2021. Cet appel à projets doit permettre de favoriser l'émergence d'une offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels sur un territoire dont le périmètre est cohérent physiquement, économiquement et socialement.

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre souhaite vivement candidater au futur dispositif « Espaces Valléens 2021-2027 ». En effet, ce dispositif serait un outil majeur pour le déploiement de la stratégie d'attractivité touristique du territoire qui s'articule autour d'une offre touristique riche et complémentaire dans un cadre naturel varié et préservé.

Cependant, en tant que nouveau candidat, la date de clôture des candidatures, fixée par les partenaires du dispositif, au 15 juin 2021, nous semble être un frein dans la formalisation de notre candidature notamment dans l'émergence de synergies avec les autres « Espaces Valléens » (actions inter EV et méta EV).

Aussi nous vous sollicitons pour obtenir un allongement du délai de dépôt pour nous permettre de présenter une candidature de qualité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

cordialement

Stéphane BOUVET,
Président de la Communauté
de Communes des Montagnes du Giffre





"Tout sommet
a son chemin,
même la plus
haute montagne."

Proverbe afghan

EV
SA
PL
AL
CÉ
E
NS



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Lise Lopes
Communauté de communes des Montagnes du Giffre
04.50.47.62.00
l.lopes@montagnesdugiffre.com